

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les critères et modalités d'octroi des subventions de fonctionnement aux médias de proximité

A.Gt 13-10-2022

M.B. 12-12-2022

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 4 février 2021 relatif aux services de médias audiovisuels et aux services de partage de vidéos, article 3.2.4-1 ;

Vu l'arrêté du 15 septembre 2006 fixant les critères et modalités d'octroi des subventions de fonctionnement aux télévisions locales ;

Vu l'avis n° 01-2022 du Conseil supérieur de l'audiovisuel, demandé le 04 avril 2022 et rendu le 02 juin 2022, en application de l'article 9.1.2-1., § 1^{er}, 4^o, du décret précité.

Vu l'avis de l'Inspecteur des Finances, donné le 7 juillet 2022 ;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 14 juillet 2022 ;

Vu le «test genre» du 8 juillet 2022 établi en application de l'article 4, alinéa 2, 1^o, du décret du 7 janvier 2016 relatif à l'intégration de la dimension de genre dans l'ensemble des politiques de la Communauté française ;

Vu l'avis 72.008/4 du Conseil d'Etat, donné le 28 septembre 2022, en application de l'article 84, § 1^{er}, alinéa 1^{er}, 2^o, des lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées le 12 janvier 1973 ;

Sur proposition de la ministre des Médias ;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Pour l'application du présent arrêté, il faut entendre par :

1^o décret : le décret de la Communauté française du 4 février 2021 relatif aux services de médias audiovisuels et aux services de partage de vidéos ;

2^o Gouvernement : le Gouvernement de la Communauté française ;

3^o Ministre : le Ministre qui a les médias dans ses attributions ;

4^o Secrétariat général : le Secrétariat général du Ministère de la Communauté française ;

5^o production propre en première diffusion : programme composé et réalisé par et sous le contrôle du personnel du média de proximité et répondant à la mission de service public visée à l'article 3.2.1-2 du décret ;

6^o coproduction en première diffusion : programme composé et réalisé en partie par et sous le contrôle du personnel du média de proximité en partenariat avec d'autres personnes morales ou physiques et répondant à la mission de service public visée à l'article 3.2.1-2 du décret.

Article 2. - L'octroi de la subvention de fonctionnement visée à l'article 3.2.4-1, § 1^{er}, du décret est subordonné à la présentation par le média de proximité des documents suivants :

1^o les compte de résultats et bilan arrêtés au 31 décembre de l'exercice écoulé et approuvés en assemblée générale. Sans préjudice des dispositions légales et réglementaires relatives à la comptabilité des entreprises et des associations, le média de proximité, lorsqu'il est constitué en association sans but lucratif, organise sa comptabilité en partie double conformément au plan comptable minimum normalisé repris en annexe 1^{re} du présent arrêté et présente son bilan conformément au tableau repris en annexe 2 ainsi que son

compte de résultats conformément au tableau repris en annexe 3. Si le média de proximité ne tombe pas dans le champ d'application de l'article 3:47, § 6, de la loi du 23 mars 2019 introduisant le Code des sociétés et des associations et portant des dispositions diverses, il peut présenter son bilan conformément au tableau repris en annexe 4 et son compte de résultats conformément au tableau repris en annexe 5 ;

2° le rapport d'activité visé à l'article 3.2.1-4, § 1^{er}, 15°, du décret relatif à l'année écoulée présenté conformément au modèle arrêté par le Ministre, après concertation avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel ;

3° un projet de budget pour l'exercice auquel la subvention de fonctionnement se rapporte.

Ces documents sont transmis au Ministre ainsi qu'au Secrétariat général dans le délai prescrit à l'article 3.2.4-1, § 3, du décret.

Article 3. - En vue du calcul du montant de sa subvention de fonctionnement, le média de proximité est tenu d'inscrire dans son rapport d'activité les informations suivantes :

1° le volume total, calculé en minutes, de production propre en première diffusion au cours de l'année concernée par le rapport d'activité en précisant pour chaque programme produit, la date de première diffusion, la durée et la fréquence de production;

2° le volume total, calculé en minutes, des coproductions en première diffusion au cours de l'année concernée par le rapport d'activité en précisant pour chaque coproduction, la date de première diffusion, la durée, la fréquence et la part globale du média de proximité dans celle-ci.

Article 4. - § 1^{er}. Le Gouvernement octroie annuellement, sur les crédits de l'AB 33.10.33 de la division organique 25 du budget des dépenses de la Communauté française, les subventions de fonctionnement aux médias de proximité selon les modalités visées aux paragraphes 2 et 3.

§ 2. Un premier calcul de base est effectué selon les modalités suivantes :

1° chaque média de proximité autorisé reçoit une subvention forfaitaire fixée à 194.090,38 EUR. Ce forfait est adapté annuellement et pour la première fois en 2023 sur la base de l'indice janvier 2022 = 100 en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation ordinaire défini par la loi du 2 août 1971;

2° le solde des crédits disponibles après soustraction du total des subventions forfaitaires attribuées en application du point 1°, est réparti entre les médias de proximité autorisés sur la base des critères quantitatifs suivants :

a) une part égale à 45% du solde est répartie en fonction du volume hebdomadaire moyen de production propre (VPP) calculé en minutes sur une période de référence de deux ans courant à partir du 1^{er} janvier de la troisième année précédant l'année de l'exercice budgétaire au cours duquel la subvention est octroyée ;

b) une part égale à 25% du solde est répartie en fonction du nombre d'habitants domiciliés dans la zone de couverture du média de proximité ;

c) une part égale à 20% du solde est répartie en fonction de la masse salariale nette (MSN) de la deuxième année précédant l'année de l'exercice budgétaire au cours duquel la subvention est octroyée.

La masse salariale nette (MSN) est calculée en retirant de la masse salariale globale (MSG) le total des subventions directement affectées à l'emploi (TSE).

Ce calcul s'effectue au départ du compte de résultats du média de proximité selon la formule suivante :

o MSG = compte 62 «Rémunérations, charges sociales et pensions» + compte 617 «Personnel intérimaire et personnel mis à disposition» + compte 619 «Autres rétributions & indemnités» ;

o TSE = compte 7373(a) «BXL - Autres subsides et subventions- Politiques d'emploi» + compte 7374(a) «RW - Autres subsides et subventions - Politiques d'emploi» + compte 7375(i) «CFWB - Autres subsides et subventions - Décret emploi non marchand» + compte 7376(a) «Autres subsides et subventions de l'Etat fédéral - politique d'emploi» + compte 7377

«Autres subsides et subventions - interventions du Fonds Maribel» ;

o MSN = MSG - TSE ;

d) une part égale à 10% du solde est répartie en fonction de la productivité. La productivité est calculée en divisant le VPP visé au 2°, a), par la MSG visée au c).

§ 3. Les subventions de fonctionnement calculées en application du § 2 sont ensuite corrigées comme suit :

1° si l'évolution des crédits globaux réservés aux subventions de fonctionnement est, par rapport à l'année précédente :

a) supérieure ou égale à 1%, la subvention de fonctionnement de chaque média de proximité est ramenée au niveau de la subvention de l'année précédente majorée de 1% ;

b) est entre 0% et 1%, la subvention de fonctionnement de chaque média de proximité est ramenée à la subvention de l'année précédente majorée du taux d'évolution des crédits globaux ;

c) est nulle, la subvention de fonctionnement de chaque média de proximité est ramenée à la subvention de l'année précédente ;

d) est négative, la subvention de fonctionnement de chaque média de proximité est ramenée à la subvention de l'année précédente diminuée du taux d'évolution des crédits globaux ;

2° dans le cas où une subvention de fonctionnement calculée en application du § 2 est supérieure à la subvention calculée en application du § 3, 1°, a), la subvention allouée au média de proximité correspond à la subvention calculée en application du § 2 plafonnée à un taux d'évolution par rapport à l'année précédente de :

a) 1% lorsque l'évolution des crédits globaux par rapport à l'année précédente est entre 1% et 1,49% ;

b) 1,5% lorsque l'évolution des crédits globaux par rapport à l'année précédente est entre 1,5% et 1,99% ;

c) 2% lorsque l'évolution des crédits globaux par rapport à l'année précédente est entre 2% et 2,99% ;

d) 2,5% lorsque l'évolution des crédits globaux par rapport à l'année précédente est supérieure ou égale à 3% ;

3° le solde des crédits disponibles après soustraction du total des subventions calculées en application des points 1° et 2° du présent paragraphe, est réparti entre les médias de proximité dont la subvention obtenue en application des points 1° et 2° du présent paragraphe est inférieure à un montant, ci-après dénommé montant de référence, qui est le résultat du montant des crédits globaux multiplié par la part, ci-après dénommée part de référence, que la subvention du média de proximité pour l'année 2011 représentait au sein des crédits globaux de cette même année, soit la formule suivante :

Montant de référence = crédits globaux de l'année n x part de référence.

La part de référence pour chaque média de proximité est la suivante :

ANTENNE CENTRE ASBL	7,95%
CANAL C ASBL	8,33%
CANAL ZOOM, TELEVISION LOCALE DE GEMBLOUX, CHASTRES, PERWEZ ET WALHAIN ASBL	4,67%
NO TELE ASBL	11,69%
R.T.C.-RADIO-TELEVISION-CULTURE ASBL	11,14%
BX1 ASBL	11,41%
TELEVISION LOCALE MONS - BORINAGE ASBL (TELE MB)	7,40%
TELEVISION, EDUCATION, ANIMATION, CULTURE ASBL (TELESAMBRE T.E.A.C.)	9,33%
VEDIA ASBL	6,89%
T.V. COM. ASBL	7,21%
TV LUX ASBL	6,99%
MATELE ASBL	6,99%

La répartition du solde des crédits disponibles se fait proportionnellement à la part que représente la différence entre la subvention obtenue en application des points 1° et 2° du présent paragraphe et le montant de référence par rapport à la somme des différences ainsi obtenues par les médias de proximité concernés.

Les montants ainsi calculés ne peuvent être supérieurs au montant de la différence entre la subvention obtenue en application des points 1° et 2° du présent paragraphe et le montant de référence ;

4° le solde des crédits disponibles après application du point 3° du présent paragraphe est réparti entre tous les médias de proximité proportionnellement à la part que représente la subvention de chaque média de proximité obtenue en application des points 1° à 3° du présent paragraphe par rapport à la somme des subventions ainsi obtenues par l'ensemble des médias de proximité.

Article 5. - § 1^{er}. Outre les subventions de fonctionnement octroyées selon les modalités visées à l'article 4, le Gouvernement peut octroyer annuellement des subventions de fonctionnement complémentaires spécifiquement destinées au développement numérique des médias de proximité.

Un montant total annuel de 1.080.000 euros est réservé à cet effet sur l'AB 33.10.33 de la division organique 25 du budget des dépenses de la Communauté française. Ce montant est adapté annuellement et pour la première fois en 2023 en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation ordinaire défini par la loi du 2 août 1971 (base janvier 2022 = 100).

Le montant visé à l'alinéa 2 est réparti annuellement entre tous les médias de proximité proportionnellement à la part que représente la subvention de chaque média de proximité obtenue en application de l'article 4 par rapport à la somme des subventions ainsi obtenues par l'ensemble des médias de proximité.

§ 2. Les subventions octroyées en application du § 1^{er} sont consacrées :

1° pour au moins 20% du montant perçu, à des projets de coproductions entre plusieurs médias de proximité ou avec des acteurs issus de la zone de couverture du média de proximité, ayant pour objet de développer des formats de programmes plus spécifiquement destinés à une diffusion non linéaire ;

2° pour la part restante du montant perçu, au développement de tout projet numérique, notamment les formations du personnel du média de proximité aux nouveaux usages numériques, l'acquisition d'équipements numériques et les initiatives visant à renforcer la notoriété du média de proximité dans les offres non linéaires. Au moins un tiers de cette part est alloué à des projets réalisés en collaboration avec d'autres médias de proximité, avec la RTBF ou avec des acteurs issus de la zone de couverture du média de proximité.

§ 3. Les subventions octroyées en application du § 1^{er} sont liquidées en deux tranches. La première tranche correspond à 85% du montant de la subvention et est liquidée au cours de l'année concernée par la subvention. La seconde tranche de 15% est liquidée l'année suivante après présentation par le média de proximité des éléments suivants :

1° un rapport qui présente la réalisation, au cours de l'année concernée par la subvention, des projets de développement numérique visés au § 2;

2° un tableau récapitulatif détaillé des dépenses consenties, pendant l'année concernée par la subvention, pour la réalisation de ces projets, avec en annexe une copie de toutes les pièces justificatives, classées par ordre et numérotées. Les dépenses sont présentées selon les deux catégories visées aux 1° et 2° du § 2.

Ces documents sont transmis au Ministre ainsi qu'au Secrétariat général dans le délai prescrit à l'article 3.2.4-1, § 3 du décret.

Article 6. - L'arrêté du 15 septembre 2006 fixant les critères et modalités d'octroi des subventions de fonctionnement aux télévisions locales, modifié par les arrêtés du 11 juillet 2008, 14 mai 2009, 8 décembre 2011, 19 décembre 2013, 18 mars 2014, 23 novembre 2016 et 17 janvier 2017, est abrogé.

Article 7. - Le Ministre qui a les médias dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 13 octobre 2022.

Pour le Gouvernement :

Le Ministre-Président,
P.-Y. JEHOLET

La Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits
des femmes,
B. LINARD

Annexe 1 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les critères et modalités d'octroi des subventions de fonctionnement aux médias de proximité

PLAN COMPTABLE

CODE	INTITULE
1	FONDS SOCIAL, PROVISIONS POUR RISQUES, CHARGES ET DETTES A PLUS D'UN AN
10	FONDS ASSOCIATIFS
100	Patrimoine de départ
101	Moyens permanents
1011	Moyens permanents reçus en espèces
1012	Moyens permanents reçus en nature
12	PLUS-VALUES DE REEVALUATION
120	Plus-values de réévaluation sur immobilisations incorporelles
121	Plus-values de réévaluation sur immobilisations corporelles
122	Plus-values de réévaluation sur immobilisations financières
124	Reprises de réductions de valeur de placements de trésorerie
13	FONDS AFFECTES
130	Fonds affectés pour investissements
131	Fonds affectés pour passif social
132	Autres fonds affectés
14	Bénéfice (Perte) reporté (e) (+) / (-)

- 140 **Bénéfice reporté après affectation du résultat de l'exercice**
- 141 **Perte reportée après affectation du résultat de l'exercice (-)**
- 15 **SUBSIDES EN CAPITAL**
- 151 **Subsides en capital reçus en espèces**
- 1510 Subsides en capital reçus en espèces des villes et communes, des intercommunales et des communautés urbaines
- 1511 Subsides en capital reçus en espèces des provinces
- 1512 Subsides en capital reçus en espèces de la Commission communautaire française (BXL)
- 1513 Subsides en capital reçus en espèces de la Région de Bruxelles Capitale
- 1514 Subsides en capital reçus en espèces de la Région wallonne
- 1515 Subsides en capital reçus en espèces de la Communauté française
- 15150 Subsides en capital reçus en espèces de la Communauté française - Infrastructure
- 15151 Subsides en capital reçus en espèces de la Communauté française - Equipement
- 15152 Subsides en capital reçus en espèces de la Communauté française - Autres
- 1516 Subsides en capital reçus en espèces de l'Etat fédéral
- 1517 Subsides en capital reçus en espèces de l'Union européenne
- 1518 Autres subsides en capital reçus en espèces
- 152 **Subsides en capital reçus en nature**
- 1520 Subsides en capital reçus en nature des villes et communes, des intercommunales et des communautés urbaines
- 1521 Subsides en capital reçus en nature des provinces
- 1522 Subsides en capital reçus en nature de la Commission Communautaire française (BXL)

- 1523 Subsidés en capital reçus en nature de la Région de Bruxelles Capitale
- 1524 Subsidés en capital reçus en nature de la Région wallonne
- 1525 Subsidés en capital reçus en nature de la Communauté française de Belgique
- 15250 Subsidés en capital reçus en nature de la Communauté française de Belgique - Infrastructure
- 15251 Subsidés en capital reçus en nature de la Communauté française de Belgique - Equipement
- 15252 Subsidés en capital reçus en nature de la Communauté française de Belgique - Autres
- 1526 Subsidés en capital reçus en nature de l'Etat fédéral
- 1527 Subsidés en capital reçus en nature de l'Union européenne
- 1528 Autres subsidés en capital reçus en nature d'autres opérateurs publics ou privés
- 16 **PROVISIONS**
- 160 **Provisions pour pensions et obligations similaires**
- 161 **Provisions pour charges fiscales**
- 162 **Provisions pour grosses réparations et gros entretiens**
- 163 **Provisions pour autres risques et charges**
- 164 **Provisions pour autres risques et charges**
- 165 **Provisions pour autres risques et charges**
- 168 **Provisions pour dons et legs avec droit de reprise**
- 17 **DETTES A PLUS D'UN AN**
- 170 **Emprunts subordonnés à plus d'un an**
- 171 **Emprunts obligataires non subordonnés à plus d'un an**

- 172 **Dettes de location-financement et assimilées à plus d'un an**
- 173 **Etablissements de crédit à plus d'un an**
- 1730 Etablissements de crédit - Dettes en compte à plus d'un an
- 1731 Etablissements de crédit - Promesses à plus d'un an
- 1732 Etablissements de crédit - Crédits d'acceptation à plus d'un an
- 174 **Autres emprunts à plus d'un an**
- 175 **Dettes commerciales à plus d'un an**
- 1750 Fournisseurs à plus d'un an
- 1751 Effets à payer à plus d'un an
- 176 **Acomptes reçus sur commandes à plus d'un an**
- 179 **Autres dettes à plus d'un an**
- 1790 Autres dettes à plus d'un an productives d'intérêts
- 1791 Autres dettes à plus d'un an non-productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible
- 1792 Cautionnements reçus en numéraire à plus d'un an

2 FRAIS D'ETABLISSEMENT, ACTIFS IMMOBILISES ET CREANCES A PLUS D'UN AN

- 20 **FRAIS D'ETABLISSEMENT**
- 200 **Frais de constitution**
- 201 **Frais d'émission d'emprunts**
- 202 **Autres frais d'établissement**
- 204 **Frais de restructuration**

- 21 **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**
- 210 **Frais de recherche et de développement**
- 211 **Concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques et droits similaires**
- 212 **Goodwill**
- 213 **Acomptes versés pour des immobilisations incorporelles**
- 22 **TERRAINS ET CONSTRUCTIONS**
- 220 **Terrains**
- 2201 Terrains appartenant à l'association en pleine propriété
- 2202 Autres terrains
- 221 **Constructions**
- 2211 Constructions appartenant à l'association en pleine propriété
- 2212 Autres constructions
- 222 **Terrains bâtis**
- 2221 Terrains bâtis appartenant à l'association en pleine propriété
- 2222 Autres terrains bâtis
- 223 **Autres droits réels sur des immeubles**
- 2231 Autres droits réels sur des immeubles appartenant à l'association en pleine propriété
- 2232 Autres droits réels sur des immeubles
- 23 **INSTALLATIONS, MACHINES & OUTILLAGES**
- 231 **Installations, machines et outillage appartenant à l'association en pleine propriété**

- 232 **Autres installations, machines et outillages**
- 24 **MOBILIER ET MATERIEL ROULANT**
- 241 **Mobilier et matériel roulant appartenant à l'association en pleine propriété**
- 242 **Autres mobilier et matériel roulant**
- 25 **IMMOBILISATIONS DETENUES EN LOCATION FINANCEMENTS & DROITS SIMILAIRES**
- 250 **Terrains et constructions détenus en location-financement et droits similaires**
- 251 **Installations, machines et outillages détenus en location-financement et droits similaires**
- 252 **Mobilier et matériel roulant détenus en location-financement et droits similaires**
- 26 **AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
- 261 **Autres immobilisations corporelles appartenant à l'association en pleine propriété**
- 262 **Autres immobilisations corporelles diverses**
- 27 **IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS & ACOMPTE VERSES**
- 28 **IMMOBILISATIONS FINANCIERES**
- 280 **Participation dans des sociétés liées**
- 2800 Valeur d'acquisition des participations dans des sociétés liées
- 2801 Montants non appelés des participations dans des sociétés liées (-)
- 2808 Plus-values actées sur des participations dans des sociétés liées
- 2809 Réductions de valeur actées sur des participations dans des sociétés liées (-)
- 281 **Créances sur des entités liées**
- 2810 Créances en compte sur des entités liées

- 2811 Effets à recevoir sur des entités liées
- 2812 Titres à revenu fixe d'entités liées
- 2817 Créances douteuses sur des entités liées
- 2819 Réductions de valeur actées sur des entités liées (-)
- 282 **Participations dans des sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation**
- 2820 Valeur d'acquisition de participations dans des sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation
- 2821 Montants non appelés de participations dans des sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation (-)
- 2828 Plus-values actées sur des participations dans des sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation
- 2829 Réductions de valeur actées sur des participations dans des sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation (-)
- 283 **Créances sur des sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation**
- 2830 Créances en compte sur des sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation
- 2831 Effets à recevoir des sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation
- 2832 Titres à revenus fixes des sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation
- 2837 Créances douteuses sur des sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation
- 2839 Réductions de valeur actées sur des sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation (-)
- 284 **Autres actions et parts**
- 2840 Valeur d'acquisition d'autres actions et parts
- 2841 Montants non appelés d'autres actions et parts (-)
- 2848 Plus-values actées sur d'autres actions et parts
- 2849 Réductions de valeur actées sur d'autres actions et parts (-)

- 285 **Autres créances immobilisées**
- 2850 Créances en compte immobilisées
- 2851 Effets à recevoir immobilisés
- 2852 Titres à revenu fixe immobilisés
- 2857 Créances douteuses immobilisées
- 2859 Réductions de valeur actées sur d'autres créances immobilisées (-)
- 288 **Cautionnements versés en numéraire et immobilisés**
- 29 **CREANCES A PLUS D'UN AN**
- 290 **Créances commerciales à plus d'un an**
- 2900 Clients à plus d'un an
- 2901 Effets à recevoir à plus d'un an
- 2906 Acomptes versés qui constituent des créances commerciales à plus d'un an
- 2907 Créances commerciales douteuses à plus d'un an
- 2909 Réductions de valeur actées sur des créances commerciales à plus d'un an (-)
- 291 **Autres créances, subsides et subventions à plus d'un an**
- 2910 Créances en compte à plus d'un an
- 2911 Effets à recevoir à plus d'un an
- 2913 Subsides et subventions à recevoir à plus d'un an
- 2915 Créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible - à plus d'un an
- 2917 Autres créances douteuses à plus d'un an

2919 Réductions de valeur actées sur les autres créances à plus d'un an (-)

3 STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION

30 **APPROVISIONNEMENTS - MATIERES PREMIERES - STOCKS**

300 **Valeur d'acquisition des stocks de matières premières**

309 **Réductions de valeur actées sur les stocks de matières premières (-)**

31 **APPROVISIONNEMENTS - FOURNITURES - STOCKS**

310 **Valeur d'acquisition des stocks de fournitures**

319 **Réductions de valeurs actées sur les stocks de fournitures (-)**

32 **EN COURS DE FABRICATION - STOCKS**

320 **Valeur d'acquisition des stocks des en-cours de fabrication**

329 **Réductions de valeurs actées sur les stocks des en-cours de fabrication (-)**

33 **PRODUITS FINIS - STOCKS**

330 **Valeur d'acquisition des stocks de produits finis**

339 **Réductions de valeurs actées sur les stocks de produits finis (-)**

34 **MARCHANDISES - STOCKS**

340 **Valeur d'acquisition des stocks de marchandises**

349 **Réductions de valeurs actées sur les stocks marchandises (-)**

35 **IMMEUBLES DESTINES A LA VENTE - STOCKS**

350 **Valeur d'acquisition des stocks d'immeubles destinés à la vente**

359 **Réductions de valeurs actées sur les stocks d'immeubles destinés à la vente (-)**

- 36 **ACOMPTES VERSES SUR DES ACHATS POUR STOCKS**
- 360 **Acomptes versés sur des achats pour stocks**
- 369 **Réductions de valeurs actées sur les stocks de produits finis (-)**
- 37 **COMMANDES EN COURS D'EXECUTION**
- 370 **Valeur d'acquisition des commandes en cours d'exécution**
- 371 **Bénéfice pris en compte sur les commandes en cours d'exécution**
- 379 **Réductions de valeur actées sur les commandes en cours d'exécution (-)**
- 4 **CREANCES ET DETTES A UN AN AU PLUS**
- 40 **CREANCES COMMERCIALES A UN AN AU PLUS**
- 400 **Clients à un an au plus**
- 401 **Effets à recevoir sur les créances commerciales à un an au plus**
- 404 **Produits à recevoir qui constituent des créances commerciales à un an au plus**
- 406 **Acomptes versés qui constituent des créances commerciales à un an au plus**
- 407 **Créances commerciales douteuses**
- 409 **Réductions de valeur actées sur des créances commerciales à un an au plus (-)**
- 41 **AUTRES CREANCES, SUBSIDES & SUBVENTIONS A UN AN AU PLUS**
- 411 **TVA à récupérer**
- 412 **Impôts et précomptes à récupérer**
- 4125 **Autres impôts et taxes belges - à préciser**
- 4126 **Autres impôts et taxes belges - à préciser**

- 4127 Autres impôts et taxes belges - à préciser
- 4128 Impôts et taxes étrangers
- 413 **Subsides et subventions à recevoir à un an au plus**
- 4130 Subsides et subventions à recevoir des villes et communes, des intercommunales et des communautés urbaines
- 4131 Subsides et subventions à recevoir des provinces
- 4132 Subsides et subventions à recevoir de la Commission communautaire francophone - (BXL)
- 4133 Subsides et subventions à recevoir de la Région de Bruxelles Capitale
- 4134 Subsides et subventions à recevoir de la Région wallonne
- 4135 Subsides et subventions à recevoir de la Communauté française de Belgique
- 4136 Subsides et subventions à recevoir de l'Etat fédéral
- 4137 Subsides et subventions à recevoir du Fonds Maribel
- 4138 Subsides et subventions à recevoir de l'Union européenne
- 4139 Autres subsides et subventions à recevoir à un an au plus
- 414 **Autres produits à recevoir à un an au plus**
- 415 **Autres créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible**
- 416 **Autres créances diverses à un an au plus**
- 417 **Autres créances douteuses**
- 418 **Cautionnements versés en numéraire**
- 419 **Réductions de valeur actées sur d'autres créances à un an au plus (-)**
- 42-48 **DETTES A UN AN AU PLUS**

- 42 **DETTES A PLUS D'UN AN ECHEANT DANS L'ANNEE**
- 420 **Emprunts subordonnés à plus d'un an échéant dans l'année**
- 421 **Emprunts obligataires non subordonnés à plus d'un an échéant dans l'année**
- 422 **Dettes de location-financement et assimilées à plus d'un an échéant dans l'année**
- 423 **Etablissement de crédit à plus d'un an échéant dans l'année**
- 4230 Etablissement de crédit - Dettes en compte à plus d'un an échéant dans l'année
- 4231 Etablissement de crédit - Promesses à plus d'un an échéant dans l'année
- 4232 Etablissement de crédit - Crédits d'acceptation à plus d'un an échéant dans l'année
- 424 **Autres emprunts à plus d'un an échéant dans l'année**
- 425 **Dettes commerciales à plus d'un an échéant dans l'année**
- 4250 Fournisseurs à plus d'un an échéant dans l'année
- 4251 Effets à payer à plus d'un an échéant dans l'année
- 426 **Acomptes reçus sur commandes à plus d'un an échéant dans l'année**
- 429 **Autres dettes à plus d'un an échéant dans l'année**
- 4290 Autres dettes à plus d'un an échéant dans l'année et productives d'intérêts
- 4291 Autres dettes à plus d'un an échéant dans l'année et non-productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible
- 4292 Cautionnements reçus en numéraire à plus d'un an échéant dans l'année
- 43 **DETTES FINANCIERES**
- 430 **Etablissement de crédit - emprunts en compte à terme fixe à un an au plus**
- 431 **Etablissement de crédit - Promesses à un an au plus**

- 432 **Etablissement de crédit - Crédits d'acceptation à un an au plus**
- 433 **Etablissement de crédit - Dettes en compte courant à un an au plus**
- 439 **Autres emprunts à un an au plus**
- 44 **DETTES COMMERCIALES A UN AN AU PLUS**
- 440 **Fournisseurs à un an au plus**
- 441 **Effets à payer à un an au plus**
- 444 **Factures à recevoir à un an au plus**
- 45 **DETTES FISCALES, SOCIALES & SALARIALES A UN AN AU PLUS**
- 450 **Dettes fiscales estimées à un an au plus**
- 4505 **Autres impôts et taxes belges - à préciser**
- 4506 **Autres impôts et taxes belges - à préciser**
- 4507 **Autres impôts et taxes belges - à préciser**
- 4508 **Impôts et taxes étrangers**
- 451 **TVA à payer**
- 452 **Impôts et taxes à payer**
- 4525 **Autres impôts et taxes belges - à préciser**
- 4526 **Autres impôts et taxes belges - à préciser**
- 4527 **Autres impôts et taxes belges - à préciser**
- 4528 **Impôts et taxes étrangers**
- 453 **Précomptes retenus à payer**

454 **Office National de Sécurité Sociale à payer**

455 **Rémunérations à payer**

456 **Pécules de vacances à payer**

459 **Autres dettes sociales**

46 **ACOMPTES SUR COMMANDES**

48 **DETTES DIVERSES**

480 **Obligations et coupons échus**

487 **Subsides et subventions perçus à rembourser**

488 **Cautionnements reçus en numéraire**

489 **Autres dettes diverses à un an au plus**

4890 **Autres dettes diverses à un an au plus productives d'intérêts**

4891 **Autres dettes diverses à un an au plus et non-productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible**

49 **COMPTES DE REGULARISATION & COMPTES D'ATTENTE**

490 **Charges à reporter**

491 **Produits acquis**

492 **Charges à imputer**

493 **Produits à reporter**

499 **Comptes d'attente**

5 PLACEMENTS DE TRESORERIE ET VALEURS DISPONIBLES

51 ACTIONS & PARTS

- 510 **Valeur d'acquisition des actions et parts**
- 511 **Montants non appelés des actions et parts (-)**
- 519 **Réductions de valeur actées sur les actions et parts (-)**
- 52 **TITRES A REVENUS FIXES**
- 520 **Valeur d'acquisition des titres à revenu fixe**
- 529 **Réductions de valeur actées sur les titres à revenu fixe (-)**
- 53 **DEPOTS A TERME**
- 530 **Dépôts à terme de plus d'un an**
- 531 **Dépôts à terme de plus d'un mois à un an au plus**
- 532 **Dépôts à terme d'un mois au plus**
- 539 **Réductions de valeur actées sur les dépôts à terme (-)**
- 54 **VALEURS ECHUES A L'ENCAISSEMENT**
- 55 **ETABLISSEMENTS DE CREDIT**
- 550 **Etablissements de crédit - Compte n°...**
- 551 **Etablissements de crédit - Compte n°...**
- 552 **Etablissements de crédit - Compte n°...**
- 553 **Etablissements de crédit - Compte n°...**
- 554 **Etablissements de crédit - Compte n°...**
- 555 **Etablissements de crédit - Compte n°...**
- 556 **Etablissements de crédit - Compte n°...**

557 **Etablissements de crédit - Compte n°...**

558 **Etablissements de crédit - Compte n°...**

559 **Etablissements de crédit - Compte n°...**

57 **CAISSES**

570 **Caisses-espèces - à préciser**

571 **Caisses-espèces - à préciser**

572 **Caisses-espèces - à préciser**

573 **Caisses-espèces - à préciser**

574 **Caisses-espèces - à préciser**

575 **Caisses-espèces - à préciser**

576 **Caisses-espèces - à préciser**

577 **Caisses-espèces - à préciser**

578 **Caisses-timbres**

58 **VIREMENTS INTERNES**

6

CHARGES

60 **APPROVISIONNEMENTS & MARCHANDISES**

600 **Achats de matières premières**

601 **Achats de fournitures**

602 **Achats de services, travaux et études**

603 **Sous-traitances générales**

604 **Achats de marchandises**

605 **Achats d'immeubles destinés à la vente**

608 **Remises, ristournes et rabais obtenus**

609 **Variations des stocks**

6090 Variations des stocks de matières premières

6091 Variations des stocks de fournitures

6094 Variations des stocks de marchandises

6095 Variations des stocks d'immeubles achetés destinés à la vente

61 **SERVICES & BIENS DIVERS**

6100 **Loyers et locations permanents des équipements**

61000 Loyers et locations permanents de terrains

61001 Loyers et locations permanents de bâtiments

61002 Loyers et locations permanents d'installations techniques, machines et outillages, y compris les moyens de captation et de transmission du signal audio et télévisuel

61003 Locations permanentes de matériels et mobiliers de bureau

61004 Locations permanentes d'instruments de musiques

61008 Autres loyers et locations permanents d'équipements que 61000 à 61004

61009 Loyers et locations permanents des équipements - non dissociés

6101 **Loyers et locations non permanents des équipements**

61010 Loyers et locations non permanents de terrains

61011 Loyers et locations non permanents de bâtiments

- 61012 Loyers et locations non permanents d'installations techniques, machines et outillages, y compris les moyens de captation et de transmission du signal audio et télévisuel
- 61013 Locations non permanentes de matériels et mobiliers de bureau
- 61014 Locations non permanentes d'instruments de musiques
- 61018 Autres loyers et locations non permanents d'équipements que 61010 à 61014
- 61019 Loyers et locations non permanents des équipements - non dissociés
- 6102 **Eau**
- 6103 **Energies**
- 61030 Electricité
- 61031 Gaz
- 61032 Mazout de chauffage
- 61033 Autres combustibles de chauffage
- 61038 Autres combustibles et énergies
- 61039 Energies non dissociées
- 6104 **Produits et petits matériels de nettoyage**
- 6105 **Maintenance, réparation et entretien (hors rétributions de tiers)**
- 61050 Maintenance, réparation et entretien des terrains
- 61051 Maintenance, réparation et entretien des bâtiments
- 61052 Maintenance, réparation et entretien des installations techniques, machines et outillages
- 61053 Maintenance, réparation et entretien des matériels et mobiliers de bureau
- 61058 Autres charges de maintenance, réparation et entretien

- 61059 Maintenance, réparation et entretien - non dissociés
- 6106 **Déchets**
- 6107 **Prévention et assurances incendie, dégâts des eaux, tempête, vols, abandon de recours**
- 6108 **Signalisation, premiers secours et infirmerie, sécurité et gardiennage (hors rétributions de tiers)**
- 6109 **Autres frais et frais non dissociés des équipements**
- 6110 **Locations permanentes de véhicules**
- 61100 Locations permanentes de camions et camionnettes
- 61101 Locations permanentes de voitures
- 61102 Locations permanentes de roulettes et de matériel roulant spécifique
- 61103 Locations permanentes de bus et minibus
- 61108 Autres locations permanentes de véhicules que 61100 à 61103
- 61109 Locations permanentes de véhicules (non dissociés)
- 6111 **Locations non permanentes de véhicules**
- 61110 Locations non permanentes de camions et camionnettes
- 61111 Locations non permanentes de voitures
- 61112 Locations non permanentes de roulettes, cars de captation et de matériel roulant spécifique
- 61113 Locations non permanentes de bus et minibus
- 61118 Autres locations non permanentes de véhicules que 61110 à 61113
- 61119 Locations non permanentes de véhicules (non dissociés)
- 6112 **Carburants**

- 6113 **Maintenance, réparation et entretien des véhicules**
- 6114 **Assurances transports, véhicules et passagers, assistance, annulation**
- 6115 **Transports publics par trains, trams, bus, métro et vélos publics en Belgique et à l'étranger**
- 6116 **Transports routiers des personnes et des biens, déménagements, transports aériens, fluviaux et maritimes nationaux et internationaux**
- 6117 **Remboursements de frais de transport exposés à l'occasion de missions nationales et internationales effectuées pour compte de l'association**
- 6118 **Autres frais de transport et de véhicules, parking, droits de péage, divers**
- 6119 **Frais non dissociés de véhicules et de transport**
- 6120 **Postes et expéditions**
- 6121 **Télécommunications et NTIC**
- 6122 **Imprimés, enveloppes, fournitures de papeterie, supports et consommables informatiques**
- 6123 **Duplications et photocopies, photocopies extérieures, encres et papiers des photocopieuses**
- 6124 **Petit matériel, accessoires et petit mobilier de bureau**
- 6125 **Secrétariat social, frais de gestion des chèques-repas ou d'autres services sociaux**
- 6126 **Frais de dépôts et publications, documents administratifs, formulaires officiels**
- 6127 **Autres assurances pour responsabilité civile, activités et risques divers**
- 6128 **Tickets, imprimés de ticketterie, bracelets et badges d'accès**
- 6129 **Autres frais d'administration et de gestion et frais non dissociés**
- 6130 **Travaux d'impression pour la promotion, la publicité et les relations publiques**
- 6131 **Travaux d'impression d'un périodique d'information & de promotion**

- 6132 **Achats d'espace publicitaire, frais d'affichage publicitaire et valeurs d'échanges promotionnels - média papier**
- 6133 **Achats d'espace publicitaire, frais d'affichage publicitaire et valeurs d'échanges promotionnels - autres médias et NTIC**
- 6134 **Frais de traiteur, d'alimentation et de boisson pour réception, catering, cantine et cafétéria interne, frais de restaurant, per diem pour les repas**
- 6135 **Frais d'accueil et de décoration (accueils publics, loges, bureaux)**
- 6136 **Frais d'hôtels, hébergements et per diem pour les nuitées, séjours en Belgique et à l'étranger**
- 6137 **Locations et charges des stands et salons professionnels**
- 6138 **Autres frais de promotion, de publicité, de représentation et de relations publiques, cadeaux de circonstances, fleurs, ...**
- 6139 **Frais non dissociés de promotion, de publicité et de relations publiques**
- 6140 **Documentation générale et agences de presse**
- 6141 **Achats et locations, inscriptions et droits d'accès à des formations pour le personnel, les membres et bénévoles (hors rétributions de tiers)**
- 6142 **Droits d'accès à des services ou manifestations pour visionnements et documentation**
- 6143 **Achats et locations de documents ou de services pour documentation et études culturelles (hors rétributions de tiers)**
- 6144 **Droits d'accès individuels ou collectifs à des manifestations ou à des activités**
- 61440 Droits d'accès individuels ou collectifs à des manifestations ou des activités culturelles
- 61441 Droits d'accès individuels ou collectifs à des manifestations ou des activités sportives
- 61442 Droits d'accès individuels ou collectifs à des manifestations ou d'autres activités de loisirs
- 6150 **Autres achats et locations pour des animations, ateliers, colloques, débats, séminaires et formations (hors rétribution de tiers)**
- 6151 **Autres achats et locations pour des expositions: panneaux, supports, encadrements, maquettes, reproductions d'œuvres (hors rétributions de tiers)**
- 6152 **Achat de spectacles, programmes et manifestations**

- 61520 Achat de spectacles vivants
- 61521 Location et achat de spectacle mécanisé, film, ...
- 61522 Location et achat de programmes télévisuels et NTIC
- 61527 Commandes de programmes télévisuels et NTIC
- 61528 Location et achat d'autres programmes et manifestations que 61520 à 61522
- 61529 Location et achat de programmes et manifestations non dissociés
- 6153 **Autres frais des éditions**
- 61531 Autres frais des éditions sur support papier (hors rétributions de tiers)
- 61532 Autres frais des éditions sur support audio, audiovisuel (hors rétributions de tiers)
- 61533 Autres frais des éditions sur support multimédia (hors rétributions de tiers)
- 61538 Autres frais des éditions sur d'autres supports que 61530 à 61533
- 61539 Autres frais des éditions non dissociés
- 6154 **Achat, location et autres frais de production ou d'utilisation de matériel pédagogique**
- 6155 **Autres frais de conservation et de restauration**
- 6158 **Autres frais de production et d'exploitation d'autres biens et objets culturels**
- 6159 **Autres frais de production et d'exploitation d'autres biens et objets (à titre complémentaire)**
- 6160 **Matériels artistiques & techniques**
- 61600 Achat et location de décors & de matériels de décors
- 61601 Achat et location de costumes & de matériels de costumes
- 61602 Achat et location d'accessoires & de matériels d'accessoires

- 61603 Achat et location de perruques et maquillages
- 61604 Achat et location de matériels d'orchestre
- 61605 Achat et location de fournitures pour prise de vue, développement et montage, photo, vidéo, film
- 61606 Achat et location de petit matériels techniques, petits outillages et vêtements de travail
- 61608 Achat et location d'autre matériel artistique que 61600 à 61606
- 61609 Autres achats et locations d'autre matériel technique 61600 à 61606
- 6161 **Apports versés à titre de coproduction**
- 6162 **Rétrocessions de recettes de coproduction**
- 6163 **Droits d'auteurs, prix et subsides attribués**
- 61630 Droits d'auteurs attribués en vue de la création d'une œuvre
- 61631 Droits d'auteurs, droits de diffusion et d'exécution des œuvres, droits de suite
- 61632 Droits d'auteurs attribués en vue de la reproduction d'œuvres
- 61633 Prix attribués à des savants, des écrivains ou des artistes
- 61634 Subsides attribués à des savants, des écrivains ou des artistes
- 61635 Reprobél
- 61639 Autres droits, prix et subsides que 61630 à 61635
- 6168 **Commissions de régie publicitaire**
- 6169 **Autres frais de production, de diffusion et d'exploitation**
- 617 **Personnel intérimaire et personnel mis à disposition de l'association**
- 618 **Rémunérations, primes et pensions aux administrateurs, gérants et associés actifs qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail**

- 619 **Autres rétributions de tiers et indemnités**
- 6190 **Indemnités pour activités de volontariat**
- 6191 **Petites indemnités d'artistes**
- 6192 **Chèques ALE**
- 6193 **Rétributions de tiers & prestations culturelles polyvalentes ou spécialisées**
- 6194 **Rétributions de tiers & prestations artistiques**
- 6195 **Rétributions de tiers & prestations d'administration et de gestion**
- 6196 **Rétributions de tiers & prestations de recherche, d'étude, d'analyse et d'information, en ce compris le journalisme**
- 6197 **Rétributions de tiers & prestations de formation**
- 6198 **Rétributions de tiers & prestations techniques**
- 6199 **Rétributions de tiers & prestations autres que 6190 à 6198**
- 62 **REMUNERATIONS, CHARGES SOCIALES & PENSIONS**
- 620 **Rémunérations et avantages sociaux directs**
- 6200 Rémunérations et avantages sociaux directs des administrateurs ou gérants
- 6201 Rémunérations et avantages sociaux des personnels de direction
- 6202 Rémunérations et avantages sociaux des personnels employés
- 6203 Rémunérations et avantages sociaux des personnels ouvriers
- 6204 Rémunérations et avantages sociaux aux autres membres du personnel (hors artistes)
- 6205 Rémunérations et avantages sociaux aux personnels sous statut d'artistes salariés
- 621 **Cotisations patronales d'assurances sociales**

622 **Primes patronales pour assurances extra-légales**

623 **Autres frais de personnel**

6230 Assurances loi

6231 Déplacements du personnel & abonnements sociaux

6232 Médecine du travail - Service médical

6233 Chèques-repas

6234 Service social, cadeaux de circonstances au personnel, divers

6235 Provisions pour pécules de vacances

6239 Autres frais de personnel que 6230 à 6235

624 **Pensions de retraite et de survie**

6240 Pensions de retraite et de survie pour les administrateurs ou gérants

6241 Pensions de retraite et de survie pour le personnel

63 **AMORTISSEMENTS, REDUCTIONS DE VALEUR & PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

630 **Dotations aux amortissements et aux réductions de valeur sur immobilisations**

6300 Dotations aux amortissements sur frais d'établissement

6301 Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles

6302 Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles

6308 Dotations aux réductions de valeur sur immobilisations incorporelles

6309 Dotations aux réductions de valeur sur immobilisations corporelles

631 **Réductions de valeur sur stocks**

- 6310 Réductions de valeur sur stocks - Dotations
- 6311 Réductions de valeur sur stocks - Reprises (-)
- 632 **Réductions de valeur sur commandes en cours d'exécution**
- 6320 Réductions de valeur sur commandes en cours d'exécution - Dotations
- 6321 Réductions de valeur sur commandes en cours d'exécution - Reprises (-)
- 633 **Réductions de valeur sur créances commerciales à plus d'un an**
- 6330 Réductions de valeur sur créances commerciales à plus d'un an - Dotations
- 6331 Réductions de valeur sur créances commerciales à plus d'un an - Reprises (-)
- 634 **Réductions de valeur sur créances commerciales à un an au plus**
- 6340 Réductions de valeur sur créances commerciales à un an au plus - Dotations
- 6341 Réductions de valeur sur créances commerciales à un an au plus - Reprises (-)
- 635 **Provisions pour pensions et obligations similaires**
- 6350 Provisions pour pensions et obligations similaires - Dotations
- 6351 Provisions pour pensions et obligations similaires - Reprises (-)
- 636 **Provisions pour grosses réparations et gros entretiens**
- 6360 Provisions pour grosses réparations et gros entretiens - Dotations
- 6361 Provisions pour grosses réparations et gros entretiens - Reprises (-)
- 637 **Provisions pour autres risques et charges**
- 6370 Provisions pour autres risques et charges - Dotations
- 6371 Provisions pour autres risques et charges - Reprises (-)

638 **Provisions pour dons et legs avec droit de reprise**

6380 Provisions pour dons et legs avec droit de reprise - Dotations

6381 Provisions pour dons et legs avec droit de reprise - Reprises (-)

64 **AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

640 **Charges fiscales d'exploitation**

641 **Moins-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles**

642 **Moins-values sur réalisations de créances commerciales**

643 **Dons**

6431 Dons avec droit de reprise

6432 Dons sans droit de reprise

644 **Cotisations et redistributions vers une association apparentée**

6440 Cotisations à des organismes tiers (associations professionnelles, ...)

6441 Cotisations à des associations apparentées

64410 Cotisations à des associations apparentées de niveau international

64411 Cotisations à des associations apparentées de niveau national ou communautaire

64412 Cotisations à des associations apparentées de niveau régional

6442 Redistributions vers des associations apparentées

64420 Redistributions vers des associations apparentées de niveau international

64421 Redistributions vers des associations apparentées de niveau national ou communautaire

64422 Redistributions vers des associations apparentées de niveau régional

- 64423 Redistributions vers des associations apparentées de niveau local
- 64424 Autres redistributions vers des associations apparentées
- 648 **Charges d'exploitation diverses autres que 640 à 644**
- 649 **Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)**
- 65 **CHARGES FINANCIERES**
- 650 **Charges des dettes**
- 6500 Intérêts, commissions et frais afférents aux dettes
- 6501 Amortissements des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement
- 6502 Autres frais des dettes
- 6503 Intérêts intercalaires portés à l'actif (-)
- 651 **Réductions de valeur sur actifs circulants**
- 6510 Réductions de valeur sur actifs circulants - Dotations
- 6511 Réductions de valeur sur actifs circulants - Reprises (-)
- 652 **Moins-values sur réalisation d'actifs circulants**
- 653 **Charges d'escomptes de créances**
- 654 **Différences de change**
- 655 **Ecarts de conversion des devises**
- 656 **Provisions à caractère financier**
- 6560 Provisions à caractère financier - Dotations
- 6561 Provisions à caractère financier - Utilisations et reprises (-)

657 **Charges de gestion des comptes, des cartes, des versements nationaux et internationaux et des services bancaires informatisés**

658 **Charges des systèmes pour la perception de paiements électroniques**

659 **Autres charges financières diverses**

66 **CHARGES EXCEPTIONNELLES**

660 **Amortissements et réductions de valeur exceptionnels (dotations)**

6600 Amortissements et réductions de valeur exceptionnels (dotations) - sur frais d'établissement

6601 Amortissements et réductions de valeur exceptionnels (dotations) - sur immobilisations incorporelles

6602 Amortissements et réductions de valeur exceptionnels (dotations) - sur immobilisations corporelles

661 **Réductions de valeur sur immobilisations financières (dotations)**

662 **Provisions pour risques et charges exceptionnels**

6620 Provisions pour risques et charges exceptionnels - Dotations

6621 Provisions pour risques et charges exceptionnels - Utilisations (-)

663 **Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés**

668 **Autres charges exceptionnelles que 660 à 663**

669 **Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)**

69 **TRANSFERTS**

690 **Transfert au résultat reporté**

691 **Transfert aux fonds affectés**

7

PRODUITS

70 **CHIFFRE D'AFFAIRES**

700 **Recettes & droits perçus en qualité d'organisateur**

7000 Recettes d'abonnement et d'inscription annuelle à des services culturels organisés par l'opérateur

7001 Recettes & droits de location, droits d'accès individuel ou collectif à une manifestation culturelle ou à un service culturel organisé par l'opérateur

7002 Recettes de droits, cessions de droits, licences et royalties

7008 Recettes de cession de droits de diffusion des programmes télévisuels

7009 Autres recettes et droits que 7000 à 7008 et non dissociés

701 **Prestations de services culturels auprès de tiers organisateurs**

7010 Prestations de spectacles & manifestations d'art vivant

70100 Prestations de spectacles & manifestations d'art vivant en Communauté française

70101 Prestations de spectacles & manifestations d'art vivant en Belgique (hors Communauté française)

70102 Prestations de spectacles & manifestations d'art vivant dans les territoires de l'Union européenne (hors Belgique)

70103 Prestations de spectacles & manifestations d'art vivant hors Union européenne

7011 Prestations de spectacles & manifestations d'art mécanisé

7012 Prestations de services culturels spécialisés : animations, commissariats d'expositions et interventions culturelles spécialisées

7013 Prestations de conférences, débats, séminaires et formations

7014 Mises à disposition d'expositions temporaires

7015 Prestations de services d'études et de recherches

7016 Prestations de services artistiques spécialisés (mise en scène, scénographie ...)

7019 Prestations d'autres services culturels que 7010 à 7016 et non dissociés

702 **Produits des biens culturels**

-
- 7020 Produits des éditions "papiers" : livres, revues, BD, programmes, photos, affiches, cartes, dossiers pédagogiques, ...
 - 7021 Produits des éditions "audio" : disques, cassettes audio, ...
 - 7022 Produits des éditions "audiovisuelles" : films, cassettes vidéo, ...
 - 7023 Produits des éditions "multimédia" : DvD, CD-R, logiciels, ...
 - 7024 Produits des éditions sur d'autres supports : tissus, vêtements, plastiques,...
 - 7025 Produits des œuvres originales, mobiliers et objets d'art originaux (non autorisés aux musées)
 - 7026 Produits des multiples d'œuvres d'art, multiples d'objets culturels et d'objets d'art
 - 7027 Produits d'autres objets et reproductions d'art, marchandises, éditions et biens culturels non originaux acquis par l'opérateur auprès de tiers
 - 7029 Produits d'autres biens culturels que 7020 à 7027 et non dissociés
 - 703 **Coproductions - mouvements entre opérateurs liés par un contrat de coproduction**
 - 7030 Apports reçus en coproduction
 - 7031 Produits de redistributions dans le cadre de coproduction
 - 7039 Autres produits de coproduction que 7030 à 7031
 - 704 **Produits des prestations d'autres services dans le cadre non-marchand**
 - 7040 Produits des bars, foyers, buffets et cafétéria, boissons, petites restaurations, biscuits, glaces, bonbons et friandises
 - 7041 Produits des services d'accueil, commissions de ticketterie, services de salle et vestiaires
 - 7042 Produits de production publicitaire et de mise à disposition d'espaces publicitaires et informatifs, de sponsoring & parrainages, valeurs d'échanges promotionnels
 - 70420 Produits de mise à disposition d'espaces publicitaires, d'espaces multimédia, y compris les produits de la production publicitaire
 - 70421 Produits de sponsoring et parrainages d'entreprises et de services
 - 70422 Valeurs d'échanges promotionnels

- 70428 Autres produits de mise à disposition d'espaces publicitaires et informatifs que 70420 à 70422
- 70429 Produits non dissociés de mise à disposition d'espaces publicitaires et informatifs
- 7043 Produits de mise à disposition d'infrastructures (hors refacturation de charges)
- 7044 Produits de mise à disposition de mobiliers, machines, matériels techniques, outillages et matériels roulants
- 7045 Produits de mise à disposition de services techniques
- 7046 Produits de commissions sur vente de biens et de services culturels
- 7048 Produits des captations et productions de programmes audiovisuels, télévisuels et multimédias pour comptes de tiers
- 7049 Produits des prestations d'autres services dans le cadre non-marchand, autres que 7040 à 7048
- 706 **Recettes des distributeurs**
- 7060 Recettes des distributeurs constitués sous statut d'intercommunale et perçues en vertu des dispositions réglementées par la Communauté française
- 7061 Autres recettes des distributeurs constitués sous statut d'intercommunale
- 7062 Recettes des autres distributeurs que ceux établis sous statut d'intercommunale et perçues en vertu des dispositions réglementées par la Communauté française
- 7063 Autres recettes des autres distributeurs que ceux établis sous statut d'intercommunale
- 707 **Autres recettes, droits et produits que 700 à 706 et non dissociés**
- 708 **Remises, ristournes et rabais accordés (-)**
- 71 **VARIATIONS DES STOCKS ET DES COMMANDES EN COURS D'EXECUTION**
- 712 Variations des stocks - Des en-cours de fabrication
- 713 Variations des stocks - Des produits finis
- 715 Variations des stocks - Des immeubles construits destinés à la vente

- 717 Variations - Des commandes en cours d'exécution
- 7170 Variations des commandes en cours d'exécution - Valeur d'acquisition
- 7171 Variations des commandes en cours d'exécution - Bénéfice pris en compte
- 72 **Production immobilisée**
- 73 **COTISATIONS, DONNS, LEGS & SUBSIDES**
- 730 **Cotisations des membres associés**
- 7300 Cotisations versées par les membres associés
- 7301 Redistributions par une association apparentée de quote-part de cotisations perçues auprès des membres associés
- 731 **Cotisations des membres adhérents**
- 7310 Cotisations versées par les membres adhérents
- 7311 Redistributions par une association apparentée de quote-part de cotisations perçues auprès des membres adhérents
- 732 **Dons sans droit de reprise**
- 7320 Dons sans droit de reprise immunisés sur le plan fiscal - personnes physiques
- 7321 Dons sans droit de reprise non immunisés sur le plan fiscal - personnes physiques
- 7322 Dons sans droit de reprise - mécénat d'entreprises, d'associations & de fondations
- 733 **Dons avec droit de reprise**
- 7330 Dons avec droit de reprise des personnes physiques
- 7331 Dons avec droit de reprise des personnes morales
- 734 **Legs sans droit de reprise**
- 735 **Legs avec droit de reprise**

736 Subsidés en capital et intérêts

- 7361 Subsidés en capital et intérêts reçus en espèces
- 73610 Subsidés en capital et intérêts reçus en espèces des villes et communes, des intercommunales et des communautés urbaines
- 73611 Subsidés en capital et intérêts reçus en espèces des provinces
- 73612 Subsidés en capital et intérêts reçus en espèces de la Commission communautaire française - BXL
- 73613 Subsidés en capital et intérêts reçus en espèces de la Région de Bruxelles Capitale
- 73614 Subsidés en capital et intérêts reçus en espèces de la Région wallonne
- 73615 Subsidés en capital et intérêts reçus en espèces de la Communauté française
 - NC Subsidés en capital et intérêts reçus en espèces de la Communauté française - Infrastructure
 - NC Subsidés en capital et intérêts reçus en espèces de la Communauté française - Equipement
 - NC Subsidés en capital et intérêts reçus en espèces de la Communauté française - Autres
- 73616 Subsidés en capital et intérêts reçus en espèces de l'Etat fédéral
- 73617 Subsidés en capital et intérêts reçus en espèces de l'Union européenne
- 73619 Autres subsidés en capital et intérêts reçus en espèces que 73610 à 73617
- 7362 Subsidés en capital reçus en nature
- 73620 Subsidés en capital reçus en nature des villes et communes, des intercommunales et des communautés urbaines
- 73621 Subsidés en capital reçus en nature des provinces
- 73622 Subsidés en capital reçus en nature de la Commission communautaire française - BXL
- 73623 Subsidés en capital reçus en nature de la Région de Bruxelles Capitale
- 73624 Subsidés en capital reçus en nature de la Région wallonne

- 73625 Subsidés en capital reçus en nature de la Communauté française
 - NC Subsidés en capital reçus en nature de la Communauté française - Infrastructure
 - NC Subsidés en capital reçus en nature de la Communauté française - Equipement
 - NC Subsidés en capital reçus en nature de la Communauté française - Autres
- 73626 Subsidés en capital reçus en nature de l'Etat fédéral
- 73627 Subsidés en capital reçus en nature de l'Union européenne
- 73629 Autres subsidés en capital reçus en nature que 73620 à 73627
 - 737 **Autres subsidés et subventions**
 - 7370 Autres subsidés et subventions des villes et communes, des intercommunales et des communautés urbaines
 - 7371 Autres subsidés et subventions des provinces
 - 7372 Autres subsidés et subventions de la Commission communautaire française - BXL
 - 7373 Autres subsidés et subventions de la Région de Bruxelles Capitale
 - NC BXL - Autres subsidés et subventions - Politiques d'emploi
 - NC BXL - Autres subsidés et subventions - Autres politiques
 - 7374 Autres subsidés et subventions de la Région wallonne
 - NC RW - Autres subsidés et subventions - Politiques d'emploi
 - NC RW - Autres subsidés et subventions - Autres politiques
 - 7375 Autres subsidés et subventions de la Communauté française
 - NC CFWB - Autres subsidés et subventions - DO 20 - Affaires générales et centres culturels
 - NC CFWB - Autres subsidés et subventions - DO 21 - Arts de la scène

- NC CFWB - Autres subsides et subventions - DO 22 - Livre et lecture publique
- NC CFWB - Autres subsides et subventions - DO 23 - Jeunesse
- NC CFWB - Autres subsides et subventions - DO 23 - Education permanente
- NC CFWB - Autres subsides et subventions - DO 24 - Patrimoine et arts plastiques
- NC CFWB - Autres subsides et subventions - DO 25 - Audiovisuel et multimédia
- NC CFWB - Autres subsides et subventions - Loterie Nationale
- NC CFWB - Autres subsides et subventions - Décret emploi non marchand
- NC CFWB - Autres subsides et subventions - Autres interventions de la Communauté française
- 7376 Autres subsides et subventions de l'Etat fédéral
 - NC Autres subsides et subventions de l'Etat fédéral - politique d'emploi
 - NC Autres subsides et subventions de l'Etat fédéral - politique des grandes villes
 - NC Autres subsides et subventions de l'Etat fédéral - politique de la coopération internationale
 - NC Autres subsides et subventions de l'Etat fédéral - autres politiques diverses
- 7377 Autres subsides et subventions - interventions du Fonds Maribel
- 7378 Autres subsides et subventions de l'Union européenne
- 7379 Autres subsides, subventions et interventions belges ou étrangers
- 74 **AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**
- 741 **Plus-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles**
- 742 **Plus-values sur réalisations de créances commerciales**
- 743 **Produits des refacturations de charges**

744 **Recettes de redistributions**

- 7442 Recettes de redistributions d'une association apparentée
- 74420 Recettes de redistributions d'une association apparentée de niveau international
- 74421 Recettes de redistributions d'une association apparentée de niveau national ou communautaire
- 74422 Recettes de redistributions d'une association apparentée de niveau régional
- 74423 Recettes de redistributions d'une association apparentée de niveau local
- 74424 Autres recettes de redistributions vers des associations apparentées
- 7449 Autres recettes de redistributions entre opérateurs que 7442

749 **Autres produits d'exploitation que 740 à 744**

75 **PRODUITS FINANCIERS**

750 **Produits des immobilisations financières**

751 **Produits des actifs circulants**

752 **Plus-values sur réalisation d'actifs circulants**

754 **Différences de change**

755 **Ecarts de conversion des devises**

756 **Produits financiers divers - à préciser**

757 **Produits financiers divers - à préciser**

758 **Produits financiers divers - à préciser**

759 **Produits financiers divers - à préciser**

76 **PRODUITS EXCEPTIONNELS**

- 760 **Reprises d'amortissements et de réductions de valeur**
- 7600 Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles
- 7601 Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations corporelles
- 761 **Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières**
- 762 **Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels**
- 763 **Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés**
- 764 **Autres produits exceptionnels - à préciser**
- 765 **Autres produits exceptionnels - à préciser**
- 766 **Autres produits exceptionnels - à préciser**
- 767 **Autres produits exceptionnels - à préciser**
- 768 **Autres produits exceptionnels - à préciser**
- 769 **Autres produits exceptionnels - à préciser**
- 79 **PRELEVEMENTS**
- 790 **Prélèvements sur le résultat reporté**
- 791 **Prélèvements sur les fonds affectés**
- 792 **Prélèvements sur les fonds associatifs**

Vu pour être annexé à l'arrêté fixant les critères et modalités d'octroi des subventions de fonctionnement aux médias de proximité.

Bruxelles, le 13 octobre 2022

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre-Président,
Pierre-Yves JEHOLET

La Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des Femmes,
Bénédicte LINARD

Annexe 2 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les critères et modalités d'octroi des subventions de fonctionnement aux médias de proximité

BILAN APRES REPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES		20/28		
Frais d'établissement	4.1	20		
Immobilisations incorporelles	4.2	21		
Immobilisations corporelles	4.3	22/27		
Terrains et constructions		22		
Appartenant à l'association en pleine propriété		22/91		
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23		
Appartenant à l'association en pleine propriété		231		
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24		

Appartenant à l'association en pleine propriété		241		
Autres		242		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Appartenant à l'association en pleine propriété		261		
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
	4.4/			
Immobilisations financières	4.5.1	28		
Entités liées	4.13	280/1		
Participations dans des sociétés liées		280		
Créances		281		
dont créances douteuses sur des entités liées		2817		
Autres sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation	4.13	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
dont créances douteuses sur des entités avec lesquelles il existe un lien de participation		2837		
Autres immobilisations financières		284/8		

Actions et parts	284		
Créances et cautionnements en numéraire	285/8		
dont créances douteuses immobilisées	2857		
ACTIFS CIRCULANTS	29/58		
Créances à plus d'un an	29		
Créances commerciales à plus d'un an	290		
dont créances douteuses	2907		
Autres créances & subventions à plus d'un an	291		
dont subsides et subventions à recevoir à plus d'un an	2913		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible	2915		
dont créances douteuses	2917		
Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
Stocks	30/36		
Approvisionnements matières premières	30		
Approvisionnements fournitures	31		
En cours de fabrication	32		
Produits finis	33		
Marchandises	34		

Immeubles destinés à la vente	35		
Acomptes versés sur des achats pour stocks	36		
Commandes en cours d'exécution	37		
Créances à un an au plus	40/41		
Créances commerciales à un an au plus	40		
dont créances douteuses	407		
Autres créances & subventions à un an au plus	41		
TVA à récupérer	411		
Impôts et précomptes à récupérer	412		
Subsides et subventions à recevoir à un an au plus	413		
- des villes, communes et intercommunales	4130		
- des provinces	4131		
- de la Commission communautaire franç. - Bxl	4132		
- de la Région de Bruxelles Capitale	4133		
- de la Région wallonne	4134		
- de la Communauté française	4135		
- de l'Etat fédéral	4136		
- du Fonds Maribel	4137		
- de l'Union européenne	4138		
- d'autres opérateurs publics ou privés	4139		

Autres produits à recevoir (hors subvention)	414		
Créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible (hors subvention)	415		
Autres créances diverses	416		
Autres créances douteuses	417		
Cautionnements versés en numéraires	418		
Réductions de valeurs actées sur d'autres créances	419		
	4.5.1/		
Placements de trésorerie	4.6	50/53	
Valeurs disponibles		54/58	
Valeur échues à l'encaissement		54	
Etablissements de crédit		55	
Caisses		57	
Virements internes		58	
Comptes de régularisation	4.6	490/1	
Charges à reporter		490	
Produits acquis		491	
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15		
Fonds associatifs		10		
Patrimoine de départ		100		
Moyens permanents		101		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés	4.7	13		
Bénéfice (Perte) reporté (e) (+)/(-)		14		
Bénéfice reporté		140		
Perte reportée		141		
Subsides en capital		15		
Subsides en capital reçus en espèces		151		
- des villes, communes et intercommunales		1510		
- des provinces		1511		
- de la Commission communautaire franç. - Bxl		1512		
- de la Région de Bruxelles Capitale		1513		
- de la Région wallonne		1514		
- de la Communauté française		1515		

a. - en infrastructure	15150	
b. - en équipement	15151	
c. - autres	15152	
- de l'Etat fédéral	1516	
- de l'Union européenne	1517	
- d'autres opérateurs publics ou privés	1518	
Subsides en capital reçus en nature	152	
- des villes, communes et intercommunales	1520	
- des provinces	1521	
- de la Commission communautaire franç. - Bxl	1522	
- de la Région de Bruxelles Capitale	1523	
- de la Région wallonne	1524	
- de la Communauté française	1525	
a. - en infrastructure	15250	
b. - en équipement	15251	
c. - autres	15252	
- de l'Etat fédéral	1526	
- de l'Union européenne	1527	
- d'autres opérateurs publics ou privés	1528	
PROVISIONS	16	

Provisions pour risques et charges	160/5	
Pensions et obligations similaires	160	
Charges fiscales	161	
Grosses réparations et gros entretien	162	
Autres risques et charges	4.7 163/5	
Provisions pour dons et legs avec droits de reprise	4.7 168	
DETTES	17/49	
Dettes à plus d'un an	4.8 17	
Dettes financières à plus d'un an	170/4	
Emprunts subordonnés	170	
Emprunts obligataires non subordonnés	171	
Dettes de location-financement et assimilées	172	
Etablissements de crédit	173	
Autres emprunts	174	
Dettes commerciales à plus d'un an	175	
Fournisseurs	1750	
Effets à payer	1751	
Acomptes reçus sur commandes	176	
Autres dettes à plus d'un an	179	
Productives d'intérêts	1790	

Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791	
Cautionnements reçus en numéraire		1792	
Dettes à un an au plus		42/48	
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	4.8	42	
dont autres emprunts à plus d'un an échéant dans l'année		424	
Dettes financières à un an au plus		43	
Etablissements de crédit		430/8	
Autres emprunts		439	
Dettes commerciales à un an au plus		44	
Fournisseurs		440/4	
Effets à payer		441	
Acomptes reçus sur commandes		46	
Dettes fiscales, salariales et sociales	4.8	45	
Impôts à payer		450/3	
Onss à payer		454	
Rémunérations à payer		455	
Pécules de vacances à payer		456	
Autres dettes sociales à payer		458/9	

Dettes diverses à un an au plus	48		
Obligations, coupons échus et cautionnements reçus en numéraire	480/6		
Subventions à rembourser	487		
Autres dettes productives d'intérêts	4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible	4891		
Comptes de régularisation	492/3		
Charges à imputer	492		
Produits à reporter	493		
TOTAL DU PASSIF	10/49		

Annexe 3 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les critères et modalités d'octroi des subventions de fonctionnement aux médias de proximité

COMPTE DE RESULTATS

PRODUITS & CHARGES D'EXPLOITATION

Ventes et prestations

Chiffre d'affaires

Recettes & droits perçus en qualité d'organisateur d'activités culturelles

 Abonnements et inscriptions annuelles

 Droits de location, droits d'accès individuels et collectifs

 Droits, cessions de droits, licences et royalties

 Droits, cessions de droits de diffusion des programmes télévisuels

 Autres recettes & droits que 7000 à 7008

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	70/74		
4.9	70		
	700		
	7000		
	7001		
	7002		
	7008		
	7009		

Prestations de services culturels auprès de tiers organisateurs	701		
Spectacles & manifestations d'art vivant	7010		
- en Communauté française	70100		
- en Belgique (hors Communauté française)	70101		
- en Union européenne (hors Belgique)	70102		
- hors Union européenne	70103		
Spectacles & manifestations d'art mécanisé	7011		
Services culturels spécialisés : commissariat d'exposition			
animations, interventions culturelles	7012		
Services de conférences, débats, séminaires & formations	7013		
Mises à disposition d'expositions temporaires	7014		
Services d'études et de recherches	7015		
Services artistiques spécialisés : mise en scène, scénographie,...	7016		
Autres services culturels que 7010 à 7016	7019		
Produits des biens culturels	702		

Editions "papier" : livres, revues, BD, catalogues, affiches, cartes	7020		
Editions "audio" : disques, cassettes audio	7021		
Editions "audiovisuelles" : films, cassettes vidéo	7022		
Editions "multimédia" : DVD, CD-R, logiciels	7023		
Editions sur d'autres supports : tissus, vêtements, plastiques	7024		
Produits des œuvres, mobiliers & objets d'art originaux	7025		
Produits des multiples d'œuvres, objets d'art & objets culturels	7026		
Produits d'autres objets et reproductions d'art, marchandises, éditions & biens culturels acquis auprès de tiers	7027		
Produits d'autres biens culturels que 7020 à 7027	7029		
	Codes	Exercice	Exercice précédent
Coproductions	703		
Apports reçus en coproduction	7030		
Redistributions reçues dans le cadre de coproduction	7031		

Autres produits de coproduction que 7030 à 7031	7039		
Services divers dans le cadre non-marchand	704		
Produits de bars, foyers, buffets, cafétéria, boissons, petite restauration	7040		
Produits des services d'accueils, ticketterie, salles & vestiaires	7041		
Produits d'espaces publicitaires & sponsoring	7042		
Production publicitaire et mise à disposition d'espaces publicitaires			
d'espaces multimédia y compris production publicitaire non dissociée	70420		
Sponsoring & parrainages d'entreprises	70421		
Valeurs d'échanges promotionnels	70422		
Autres produits que 70420 à 70422	70428		
Produits non dissociés des espaces publicitaires et informatifs	70429		
Produits de mise à disposition d'infrastructures	7043		
Produits de mise à disposition de mobiliers, machines			
& matériels techniques, outillages & matériel roulant	7044		
Produits de mise à disposition de services techniques	7045		

Produits de commissions sur ventes de biens & services culturels effectuée pour compte de tiers	7046		
Produits de captations et productions de programmes audiovisuels, télévisuels et multimédia	7048		
Produits d'autres services que 7040 à 7048	7049		
Recettes des distributeurs	706		
Recettes perçues selon le décret auprès des intercommunales	7060		
Recettes perçues à d'autres titres auprès des intercommunales	7061		
Recettes perçues selon le décret auprès d'autres distributeurs	7062		
Recettes perçues à d'autres titres auprès d'autres distributeurs	7063		
Autres recettes, droits et produits que 700 à 706	707		
Remises, ristournes et rabais accordés (-)	708		
Variations des stocks et des commandes en cours d'exécution	71		
Production immobilisée	72		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Cotisations, dons, legs & subsides	4.9	73		
Cotisations des membres associés		730		
- versées par les membres associés		7300		
- perçues par redistribution d'une association apparentée		7301		
Cotisations des membres adhérents		731		
- versées par les membres adhérents		7310		
- perçues par redistribution d'une association apparentée		7311		
Dons sans droit de reprise		732		
- reçus de personnes physiques & immunisés sur le plan fiscal		7320		
- reçus de personnes physiques & non immunisés sur le plan fiscal		7321		
- reçus par mécénat d'entreprise, associations & fondations		7322		
Dons avec droit de reprise		733		
- reçus de personnes physiques		7330		

- reçus de personnes morales	7331		
Legs sans droit de reprise	734		
Legs avec droit de reprise	735		
Subsides en capital et intérêts	736		
Subsides en capital et intérêts reçus en espèces	7361		
- des villes, communes, intercommunales, communautés urbaines	73610		
- des provinces	73611		
- de la Commission communautaire française - BXL	73612		
- de la Région de Bruxelles Capitale	73613		
- de la Région wallonne	73614		
- de la Communauté française Wallonie-Bruxelles	73615		
a. - CFWB pour l'infrastructure	NC		
b. - CFWB pour l'équipement	NC		
c. - CFWB autre subside en capital & intérêts en espèces	NC		
- de l'Etat fédéral	73616		

- de l'Union européenne	73617		
- d'autres opérateurs publics ou privés	73619		
	Codes	Exercice	Exercice précédent
Subsides en capital reçus en nature	7362		
- des villes, communes, intercommunales, communautés urbaines	73620		
- des provinces	73621		
- de la Commission communautaire française - BXL	73622		
- de la Région de Bruxelles Capitale	73623		
- de la Région wallonne	73624		
- de la Communauté française	73625		
a. - CFWB pour l'infrastructure	NC		
b. - CFWB pour l'équipement	NC		
c. - CFWB autres subsides en capital en nature	NC		
- de l'Etat fédéral	73626		
- de l'Union européenne	73627		

- autres subsides en capital reçus en nature			
d'autres opérateurs publics ou privés	73629		
Autres subsides et subventions	737		
Autres subsides et subventions des villes, communes, intercommunales et communautés urbaines	7370		
Autres subsides et subventions des provinces	7371		
Autres subsides et subventions de la Commission communautaire française - BXL	7372		
Autres subsides et subventions de la Région de Bruxelles Capitale	7373		
a. - BXL pour les politiques d'emploi	NC		
b. - BXL pour les autres politiques	NC		
Autres subsides et subventions de la Région wallonne	7374		
a. - RW pour les politiques d'emploi	NC		
b. - RW pour les autres politiques	NC		
Autres subsides et subventions de la Communauté française	7375		
a. - CFWB - DO 20 - Affaires générales	NC		
b. - CFWB - DO 21 - Arts de la scène	NC		

c. - CFWB - DO 22 - Livre et lecture publique	NC		
d. - CFWB - DO 23 - Jeunesse	NC		
e. - CFWB - DO 23 - Education permanente	NC		
f. - CFWB - DO 24 - Patrimoine et arts plastiques	NC		
g. - CFWB - DO 25 - Audiovisuel et multimédia	NC		
h. - CFWB - Loterie Nationale	NC		
i. - CFWB - Décret emploi non-marchand	NC		
j. - CFWB - Autres subsides et subventions	NC		
	Codes	Exercice	Exercice précédent
Autres subsides et subventions de l'Etat fédéral	7376		
a. FED pour la politique d'emploi	NC		
b. FED pour la politique des grandes villes	NC		
c. FED pour la politique de coopération internationale	NC		
d. FED pour les autres politiques	NC		
Autres subsides et interventions du Fonds Maribel	7377		

Autres subsides et subventions de l'Union européenne	7378		
Autres subsides et subventions d'autres opérateurs publics ou privés	7379		
Autres produits d'exploitation	74		
Plus-values sur réalisations d'immobilisations corporelles	741		
Plus-values sur réalisations de créances commerciales	742		
Produits de refacturations de charge	743		
Recettes de redistributions	744		
Redistributions d'une association apparentée	7442		
- de niveau international	74420		
- de niveau national ou communautaire	74421		
- de niveau régional	74422		
- de niveau local	74423		
- d'autres associations apparentées	74424		
Autres redistributions d'autres opérateurs que 7442	7449		
Autres produits d'exploitation que 740 à 744	749		

Approvisionnement, marchandises, services et biens divers	60/61		
Approvisionnements	60		
Achats de matières premières	600		
Achats de fournitures	601		
Achats de services, travaux et études	602		
Sous-traitances générales	603		
Achats de marchandises	604		
Achats d'immeubles destinés à la vente	605		
Remises, ristournes et rabais obtenus (-)	608		
Variations des stocks	609		
	Codes	Exercice	Exercice précédent
Services & biens divers	61		
Loyers et locations permanents des équipements	6100		
- de terrains	61000		

- de bâtiments	61001		
- d'installations techniques, machines et outillage, y compris les moyens de captation et de transmission du signal audio et télévisuel	61002		
- de matériel et mobilier de bureau	61003		
- d'instruments de musique	61004		
- d'autres équipements que 61000 à 61004	61008		
- d'équipements non dissociés	61009		
Locations non permanents des équipements	6101		
- de terrains	61010		
- de bâtiments	61011		
- d'installations techniques, machines et outillage, y compris les moyens de captation et transmission du signal audio et télévisuel	61012		
- de matériel et mobilier de bureau	61013		
- d'instruments de musique	61014		
- d'autres équipements que 61010 à 61014	61018		

- d'équipements non dissociés	61019		
Eau	6102		
Energies	6103		
Electricité	61030		
Gaz	61031		
Mazout de chauffage	61032		
Autres combustibles de chauffage	61033		
Autres combustibles et énergies	61038		
Energies non dissociées	61039		
Produits et petits matériels de nettoyage	6104		
Maintenance, réparation et entretien (hors rétribution)	6105		
- des terrains	61050		
- des bâtiments	61051		
- des installations techniques, machines et outillages	61052		
- du matériel et mobilier de bureau	61053		

- autres charges diverses	61508		
- non dissociés	61059		
	Codes	Exercice	Exercice précédent
Déchets	6106		
Prévention et assurances incendie, dégâts des eaux,	6107		
Signalisation, premiers secours, sécurité, gardiennage	6108		
Autres frais non dissociés des équipements	6109		
Locations permanentes de véhicules	6110		
- de camions et camionnettes	61100		
- de voitures	61101		
- de roulettes et matériel roulant spécifique	61102		
- de bus et minibus	61103		
- d'autres véhicules que 61100 à 61103	61108		
- non dissociées	61109		

Locations non permanentes de véhicules	6111		
- de camions et camionnettes	61110		
- de voitures	61111		
- de roulottes et matériel roulant spécifique	61112		
- de bus et minibus	61113		
- d'autres véhicules que 61110 à 61113	61118		
- non dissociées	61119		
Carburants	6112		
Maintenance, réparation et entretien des véhicules	6113		
Assurances transports, véhicules et passagers, assistance	6114		
Transports publics, trains, tram, bus, vélos publics	6115		
Transports routiers, aériens, maritimes, déménagements	6116		
Remboursement de frais de transports pour missions	6117		
Autres frais de transport et de véhicules, parking, péages	6118		
Frais non dissociés de véhicules et de transports	6119		

Postes et expéditions	6120		
Télécommunications et NTIC	6121		
Imprimés, enveloppes, fournitures & consommables de bureau	6122		
Duplications, photocopies extérieures, encres et papiers photocopieuses	6123		
Petit matériel, accessoires et petit mobilier de bureau	6124		
Secrétariat social, frais de gestion chèques-repas et autres services sociaux	6125		
Frais de dépôts et publications, documents administratifs	6126		
Autres assurances pour responsabilité et risques divers	6127		
Tickets, imprimés de ticketterie, bracelets et badges	6128		
Autres frais et frais non dissociés d'administration	6129		
	Codes	Exercice	Exercice précédent
Impressions pour promotion, publicité et relations publiques	6130		
Impressions d'un périodique d'information & de promotion	6131		
Achats d'espaces publicitaires & échanges promotionnels - papier	6132		

Achats d'espaces publicitaires & échanges promotionnels - autres médias	6133		
Traiteur, alimentation, boissons, restaurant, per diem "repas"	6134		
Frais d'accueil et décoration	6135		
Hôtels, hébergements, per diem "nuitées"	6136		
Locations et charges des stands et salons professionnels	6137		
Autres frais de promotion, publicité et relations publiques	6138		
Frais non dissociés de promotion, publicité et relation publiques	6139		
Documentation générale et agences de presse	6140		
Achats et inscription à des formations pour le personnel	6141		
Accès à des services et manifestations pour visionnement	6142		
Achats et locations de documentation & études culturelles	6143		
Droits d'accès à des manifestations ou des activités	6144		
- des activités culturelles	61440		
- des activités sportives	61441		
- des activités de loisirs	61442		

Autres achats et locations pour animations, débats & formations	6150		
Autres achats et locations pour des expositions	6151		
Achats de spectacles, programmes & manifestations	6152		
- de spectacles vivants	61520		
- de spectacles mécanisés	61521		
- de programmes télévisuels et NTIC	61522		
- commandes de programmes télévisuels et NTIC	61523		
- autres spectacles, programmes & manifestations	61528		
- spectacles, programmes & manifestations non dissociés	61529		
Autres frais des éditions	6153		
- sur support papier	61530		
- sur support audio & vidéo	61531		
- sur support multimédia	61532		
- sur d'autres supports	61533		
- frais des éditions non dissociés	61534		

Achats, locations & production de matériels pédagogiques	6154		
Autres frais de conservation et restauration	6155		
Autres frais de production d'autres biens & objets culturels	6158		
Autres frais de production d'autres biens & objets	6159		
	Codes	Exercice	Exercice précédent
Autres achats & locations de matériels artistiques & techniques	6160		
- de décors	61600		
- de costumes	61601		
- d'accessoires	61602		
- de perruques et maquillages	61603		
- de matériels d'orchestre	61604		
- de prise de vues, développement & de montage	61605		
- de petit matériel, outillage & vêtements du travail	61606		
- d'autres matériels artistiques que 61600 à 61606	61607		

- d'autres matériels techniques que 61600 à 61606	61609		
Apports versés à titre de coproduction	6161		
Rétrocessions de recettes de coproduction	6162		
Droits d'auteurs, prix & subsides attribués	6163		
Droits d'auteurs attribués en vue de la création d'une œuvre	61630		
Droits de suite, de diffusion & d'exécution d'œuvres	61631		
Droits attribués en vue de la reproduction d'œuvres	61632		
Prix à des écrivains, des savants ou des artistes	61633		
Subsides à des écrivains, des savants ou des artistes	61634		
Reprobel	61635		
Autres droits, prix et subsides attribués que 61630 à 61635	61639		
Commissions de régie publicitaire	6168		
Autres frais de production, de diffusion et d'exploitation	6169		
Personnel intérimaire et personnel mis à disposition	617		
Rémunérations, primes et pensions hors contrat de travail	618		

Autres rétributions & indemnités	619		
Indemnités pour activités de volontariat	6190		
Petites indemnités d'artistes	6191		
Chèque A.L.E.	6192		
Rétribution de tiers & prestations culturelles polyvalentes ou spécialisées	6193		
Rétribution de tiers & prestations artistiques	6194		
Rétribution de tiers & prestations d'administration & gestion	6195		
Rétribution de tiers & prestations de recherche, d'étude, d'analyse & d'information, en ce compris le journalisme	6196		
Rétribution de tiers & prestations de formation	6197		
Rétribution de tiers & prestations techniques	6198		
Rétribution de tiers & autres prestations que 6190 à 6198	6199		
	Codes	Exercice	Exercice précédent

Rémunérations, charges sociales et pensions (+) (-)	4.9	62		
Rémunérations et avantages sociaux directs		620		
Administrateurs ou gérants		6200		
Personnels de direction		6201		
Personnels employés		6202		
Personnels ouvriers		6203		
Autres membres du personnel sous autres statuts		6204		
Personnels sous statut d'artistes salariés		6205		
Cotisations patronales d'assurances sociales		621		
Primes patronales pour assurances extra légales		622		
Autres frais de personnel		623		
Assurances loi		6230		
Déplacements du personnel & abonnements sociaux		6231		
Médecine du travail et service médical		6232		
Chèques-repas		6233		

Service social, cadeaux de circonstances, divers		6234		
Provisions pour pécules de vacances		6235		
Autres frais de personnel que 6230 à 6235		6239		
Pensions de retraite et de survie		624		
- pour les administrateurs ou gérants		6240		
- pour le personnel		6241		
Amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques		63		
Amortissements et réductions de valeurs sur frais				
d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours				
d'exécution et sur créances commerciales, dotations (reprises)	4.9	631/4		
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises)	4.9	635/8		
Autres charges d'exploitation		64		
Charges fiscales d'exploitation	4.9	640		
Moins-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles	4.9	641		

Moins-values sur réalisations de créances commerciales	4.9	642		
Dons	4.9	643		
Cotisations et redistributions vers une association apparentée	4.9	644		
Cotisations à des organismes tiers (fédérations professionnelles, ...)		6440		
		Codes	Exercice	Exercice précédent
Cotisations à des associations apparentées		6441		
- de niveau international		64410		
- de niveau national ou communautaire		64411		
- de niveau régional		64412		
Redistributions vers des associations apparentées		6442		
- de niveau international		64420		
- de niveau national ou communautaire		64421		
- de niveau régional		64422		
- de niveau local		64423		

- vers d'autres associations apparentées		64424		
Charges d'exploitations diverses et autres que 640 à 644	4.9	648		
Charges portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice ou perte d'exploitation (+) (-)		9901		
Produits financiers		75		
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	4.10	752/9		
Charges financières		65		
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales : dotations (reprises)(+)/(-)		652/9		
Bénéfice ou perte courante (+) (-)		9902		
		Codes	Exercice	Exercice précédent

Produits exceptionnels		76		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations				
incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	4.10	764/9		
Charges exceptionnels		66		
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement,				
sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeurs sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels : dotations (utilisations) ...(+) / (-)		662		
Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	4.10	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration.... (-)		669		

Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)(-)

9904

Annexe 4 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les critères et modalités d'octroi des subventions de fonctionnement aux médias de proximité

BILAN APRES REPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES		20/28		
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles	4.1.1	21		
Immobilisations corporelles	4.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Appartenant à l'association en pleine propriété		22/91		
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23		
Appartenant à l'association en pleine propriété		231		
Autres		232		

Mobilier et matériel roulant	24		
Appartenant à l'association en pleine propriété	241		
Autres	242		
Location-financement et droits similaires	25		
Autres immobilisations corporelles	26		
Appartenant à l'association en pleine propriété	261		
Autres	262		
Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
	4.1.3/		
Immobilisations financières	4.2.1	28	
dont créances douteuses sur des entités liées		2817	
dont créances douteuses sur des entités avec lesquelles il existe un lien de participation		2837	
dont créances douteuses immobilisées		2857	
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	
Créances à plus d'un an		29	
Créances commerciales à plus d'un an		290	
dont créances douteuses		2907	
Autres créances & subventions à plus d'un an		291	
dont subsides et subventions à recevoir à plus d'un an		2913	

dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible	2915			
dont créances douteuses	2917			
Stocks et commandes en cours d'exécution	3			
Stocks	30/36			
Approvisionnements matières premières	30			
Approvisionnements fournitures	31			
En cours de fabrication	32			
Produits finis	33			
Marchandises	34			
Immeubles destinés à la vente	35			
Acomptes versés sur des achats pour stocks	36			
Commandes en cours d'exécution	37			
Créances à un an au plus	40/41			
Créances commerciales à un an au plus	40			
dont créances douteuses	407			
Autres créances & subventions à un an au plus	41			
TVA à récupérer	411			
Impôts et précomptes à récupérer	412			
Subsides et subventions à recevoir	413			

- des villes, communes et intercommunales	4130		
- des provinces	4131		
- de la Commission communautaire franç. - Bxl	4132		
- de la Région de Bruxelles Capitale	4133		
- de la Région wallonne	4134		
- de la Communauté française	4135		
- de l'Etat fédéral	4136		
- du Fonds Maribel	4137		
- de l'Union européenne	4138		
- d'autres opérateurs publics ou privés	4139		
Autres produits à recevoir (hors subvention)	414		
Créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible (hors subvention)	415		
Autres créances diverses	416		
Autres créances douteuses	417		
Cautionnements versés en numéraires	418		
Réductions de valeurs actées sur d'autres créances	419		
Placements de trésorerie	4.2.1	50/53	
Valeurs disponibles		54/58	
Valeurs échues à l'encaissement		54	

Etablissements de crédit	55		
Caisses	57		
Virements internes	58		
Comptes de régularisation	490/1		
Charges à reporter	490		
Produits acquis	491		
TOTAL DE L'ACTIF	20/58		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15		
Fonds associatifs		10		
Patrimoine de départ		100		
Moyens permanents		101		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés	4.3	13		
Bénéfice (Perte) reporté (e) (+) / (-)		14		
Bénéfice reporté		140		
Perte reportée		141		

Subsides en capital	15
Subsides en capital reçus en espèces	151
- des villes, communes et intercommunales	1510
- des provinces	1511
- de la Commission communautaire franç. - Bxl	1512
- de la Région de Bruxelles Capitale	1513
- de la Région wallonne	1514
- de la Communauté française	1515
a. - en infrastructure	15150
b. - en équipement	15151
c. - autres	15152
- de l'Etat fédéral	1516
- de l'Union européenne	1517
- d'autres opérateurs publics ou privés	1518
Subsides en capital reçus en nature	152
- des villes, communes et intercommunales	1520
- des provinces	1521
- de la Commission communautaire franç. - Bxl	1522
- de la Région de Bruxelles Capitale	1523
- de la Région wallonne	1524

- de la Communauté française	1525
a. - en infrastructure	15250
b. - en équipement	15251
c. - autres	15252
- de l'Etat fédéral	1526
- de l'Union européenne	1527
- d'autres opérateurs publics ou privés	1528
PROVISIONS	4.3 16
Provisions pour risques et charges	160/5
Provisions pour dons et legs avec droits de reprise	168
DETTES	17/49
Dettes à plus d'un an	4.4 17
Dettes financières	170/4
Etablissements de crédit, dettes de location- financement et assimilées	172/3
Autres emprunts	174
Dettes commerciales	175
Acomptes reçus sur commandes	176
Autres dettes	179
Productives d'intérêts	1790

Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791	
Cautionnements reçus en numéraire		1792	
Dettes à un an au plus	4.4	42/48	
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	
dont autres emprunts à plus d'un an échéant dans l'année		424	
Dettes financières		43	
Etablissements de crédit		430/8	
Autres emprunts		439	
Dettes commerciales		44	
Fournisseurs		440/4	
Effets à payer		441	
Acomptes reçus sur commandes		46	
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	
Impôts à payer		450/3	
Onss à payer		454	
Rémunérations à payer		455	
Pécules de vacances à payer		456	
Autres dettes sociales à payer		458/9	

Dettes diverses	48		
Obligations, coupons échus et cautionnements reçus en numéraire	480/6		
Subventions à rembourser	487		
Autres dettes productives d'intérêts	4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible	4891		
Comptes de régularisation	492/3		
Charges à imputer	492		
Produits à reporter	493		
TOTAL DU PASSIF	10/49		

Annexe 5 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les critères et modalités d'octroi des subventions de fonctionnement aux médias de proximité

COMPTE DE RESULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS & CHARGES D'EXPLOITATION			
Marge brute d'exploitation (+) (-)	9900		
Ventes et prestations	70/74		
Chiffre d'affaires	70		
Recettes & droits perçus en qualité d'organisateur d'activités culturelles	700		
Abonnements et inscriptions annuelles	7000		
Droits de location, droits d'accès individuels et collectifs	7001		
Droits, cessions de droits, licences et royalties	7002		
Droits, cessions de droits de diffusion des programmes télévisuels	7008		

Autres recettes & droits que 7000 à 7008	7009		
Prestations de services culturels auprès de tiers organisateurs	701		
Spectacles & manifestations d'art vivant	7010		
- en Communauté française	70100		
- en Belgique (hors Communauté française)	70101		
- en Union européenne (hors Belgique)	70102		
- hors Union européenne	70103		
Spectacles & manifestations d'art mécanisé	7011		
Services culturels spécialisés : commissariat d'exposition			
animations, interventions culturelles	7012		
Services de conférences, débats, séminaires & formations	7013		
Mises à disposition d'expositions temporaires	7014		
Services d'études et de recherches	7015		
Services artistiques spécialisés : mise en scène, scénographie,...	7016		
Autres services culturels que 7010 à 7016	7019		

Produits des biens culturels	702		
Editions "papier" : livres, revues, BD, catalogues, affiches, cartes	7020		
Editions "audio" : disques, cassettes audio	7021		
Editions "audiovisuelles" : films, cassettes vidéo	7022		
Editions "multimédia" : DVD, CD-R, logiciels	7023		
Editions sur d'autres supports : tissus, vêtements, plastiques	7024		
Produits des œuvres, mobiliers & objets d'art originaux	7025		
Produits des multiples d'œuvres, objets d'art & objets culturels	7026		
Produits d'autres objets et reproductions d'art, marchandises, éditions & biens culturels acquis auprès de tiers	7027		
Produits d'autres biens culturels que 7020 à 7027	7029		
	Codes	Exercice	Exercice précédent
Coproductions	703		
Apports reçus en coproduction	7030		

Redistributions reçues dans le cadre de coproduction	7031		
Autres produits de coproduction que 7030 à 7031	7039		
Services divers dans le cadre non-marchand	704		
Produits de bars, foyers, buffets, cafétéria, boissons, petite restauration	7040		
Produits des services d'accueils, ticketterie, salles & vestiaires	7041		
Produits d'espaces publicitaires & sponsoring	7042		
Production publicitaire et mise à disposition d'espaces publicitaires d'espaces multimédia y compris production publicitaire non dissociée	70420		
Sponsoring & parrainages d'entreprises	70421		
Valeurs d'échanges promotionnels	70422		
Autres produits que 70420 à 70422	70428		
Produits non dissociés des espaces publicitaires et informatifs	70429		
Produits de mise à disposition d'infrastructures	7043		
Produits de mise à disposition de mobiliers, machines			

& matériels techniques, outillages & matériel roulant	7044		
Produits de mise à disposition de services techniques	7045		
Produits de commissions sur ventes de biens			
& services culturels effectuée pour compte de tiers	7046		
Produits de captations et productions de programmes			
audiovisuels, télévisuels et multimédia	7048		
Produits d'autres services que 7040 à 7048	7049		
Recettes des distributeurs	706		
Recettes perçues selon le décret auprès des intercommunales	7060		
Recettes perçues à d'autres titres auprès des intercommunales	7061		
Recettes perçues selon le décret auprès d'autres distributeurs	7062		
Recettes perçues à d'autres titres auprès d'autres distributeurs	7063		
Autres recettes, droits et produits que 700 à 706	707		
Remises, ristournes et rabais accordés (-)	708		

Variations des stocks et des commandes en cours d'exécution	71		
Production immobilisée	72		
	Codes	Exercice	Exercice précédent
Cotisations, dons, legs & subsides	73		
Cotisations des membres associés	730		
- versées par les membres associés	7300		
- perçues par redistribution d'une association apparentée	7301		
Cotisations des membres adhérents	731		
- versées par les membres adhérents	7310		
- perçues par redistribution d'une association apparentée	7311		
Dons sans droit de reprise	732		
- reçus de personnes physiques & immunisés sur le plan fiscal	7320		
- reçus de personnes physiques & non immunisés sur le plan fiscal	7321		
- reçus par mécénat d'entreprise, associations & fondations	7322		

Dons avec droit de reprise	733		
- reçus de personnes physiques	7330		
- reçus de personnes morales	7331		
Legs sans droit de reprise	734		
Legs avec droit de reprise	735		
Subsides en capital et intérêts	736		
Subsides en capital et intérêts reçus en espèces	7361		
- des villes, communes, intercommunales, communautés urbaines	73610		
- des provinces	73611		
- de la Commission communautaire française - BXL	73612		
- de la Région de Bruxelles Capitale	73613		
- de la Région wallonne	73614		
- de la Communauté française Wallonie-Bruxelles	73615		
a. - CFWB pour l'infrastructure	NC		

b. - CFWB pour l'équipement	NC		
c. - CFWB autre subside en capital & intérêts en espèces	NC		
- de l'Etat fédéral	73616		
- de l'Union européenne	73617		
- d'autres opérateurs publics ou privés	73619		
	Codes	Exercice	Exercice précédent
Subsides en capital reçus en nature	7362		
- des villes, communes, intercommunales, communautés urbaines	73620		
- des provinces	73621		
- de la Commission communautaire française - BXL	73622		
- de la Région de Bruxelles Capitale	73623		
- de la Région wallonne	73624		
- de la Communauté française	73625		
a. - CFWB pour l'infrastructure	NC		

b. - CFWB pour l'équipement	NC		
c. - CFWB autres subsides en capital en nature	NC		
- de l'Etat fédéral	73626		
- de l'Union européenne	73627		
- autres subsides en capital reçus en nature d'autres opérateurs publics ou privés	73629		
Autres subsides et subventions	737		
Autres subsides et subventions des villes, communes, intercommunales et communautés urbaines	7370		
Autres subsides et subventions des provinces	7371		
Autres subsides et subventions de la Commission communautaire française - BXL	7372		
Autres subsides et subventions de la Région de Bruxelles Capitale	7373		
a. - BXL pour les politiques d'emploi	NC		
b. - BXL pour les autres politiques	NC		
Autres subsides et subventions de la Région wallonne	7374		

a. - RW pour les politiques d'emploi	NC		
b. - RW pour les autres politiques	NC		
Autres subsides et subventions de la Communauté française	7375		
a. - CFWB - DO 20 - Affaires générales	NC		
b. - CFWB - DO 21 - Arts de la scène	NC		
c. - CFWB - DO 22 - Livre et lecture publique	NC		
d. - CFWB - DO 23 - Jeunesse	NC		
e. - CFWB - DO 23 - Education permanente	NC		
f. - CFWB - DO 24 - Patrimoine et arts plastiques	NC		
g. - CFWB - DO 25 - Audiovisuel et multimédia	NC		
h. - CFWB - Loterie Nationale	NC		
i. - CFWB - Décret emploi non-marchand	NC		
j. - CFWB - Autres subsides et subventions	NC		
	Codes	Exercice	Exercice précédent
Autres subsides et subventions de l'Etat fédéral	7376		

	a. FED pour la politique d'emploi	NC		
	b. FED pour la politique des grandes villes	NC		
	c. FED pour la politique de coopération internationale	NC		
	d. FED pour les autres politiques	NC		
	Autres subsides et interventions du Fonds Maribel	7377		
	Autres subsides et subventions de l'Union européenne	7378		
	Autres subsides et subventions d'autres opérateurs publics ou privés	7379		
Autres produits d'exploitation		74		
	Plus-values sur réalisations d'immobilisations corporelles	741		
	Plus-values sur réalisations de créances commerciales	742		
	Produits de refacturations de charge	743		
	Recettes de redistributions	744		
	Redistributions d'une association apparentée	7442		
	- de niveau international	74420		
	- de niveau national ou communautaire	74421		

- de niveau régional	74422		
- de niveau local	74423		
- d'autres associations apparentées	74424		
Autres redistributions d'autres opérateurs que 7442	7449		
Autres produits d'exploitation que 740 à 744	749		
Approvisionnement, marchandises, services et biens divers	60/61		
Approvisionnements	60		
Achats de matières premières	600		
Achats de fournitures	601		
Achats de services, travaux et études	602		
Sous-traitances générales	603		
Achats de marchandises	604		
Achats d'immeubles destinés à la vente	605		
Remises, ristournes et rabais obtenus (-)	608		
Variations des stocks	609		

Services & biens divers

Loyers et locations permanents des équipements

- de terrains

- de bâtiments

- d'installations techniques, machines et outillage, y compris les moyens de captation et de transmission du signal audio et télévisuel

- de matériel et mobilier de bureau

- d'instruments de musique

- d'autres équipements que 61000 à 61004

- d'équipements non dissociés

Locations non permanents des équipements

- de terrains

- de bâtiments

Codes	Exercice	Exercice précédent
61		
6100		
61000		
61001		
61002		
61003		
61004		
61008		
61009		
6101		
61010		
61011		

- d'installations techniques, machines et outillage, y compris les moyens de captation et transmission du signal audio et télévisuel	61012		
- de matériel et mobilier de bureau	61013		
- d'instruments de musique	61014		
- d'autres équipements que 61010 à 61014	61018		
- d'équipements non dissociés	61019		
Eau	6102		
Energies	6103		
Electricité	61030		
Gaz	61031		
Mazout de chauffage	61032		
Autres combustibles de chauffage	61033		
Autres combustibles et énergies	61038		
Energies non dissociées	61039		

Produits et petits matériels de nettoyage	6104		
Maintenance, réparation et entretien (hors rétribution)	6105		
- des terrains	61050		
- des bâtiments	61051		
- des installations techniques, machines et outillages	61052		
- du matériel et mobilier de bureau	61053		
- autres charges diverses	61508		
- non dissociés	61059		
	Codes	Exercice	Exercice précédent
Déchets	6106		
Prévention et assurances incendie, dégâts des eaux,	6107		
Signalisation, premiers secours, sécurité, gardiennage	6108		
Autres frais non dissociés des équipements	6109		
Locations permanentes de véhicules	6110		

- de camions et camionnettes	61100		
- de voitures	61101		
- de roulettes et matériel roulant spécifique	61102		
- de bus et minibus	61103		
- d'autres véhicules que 61100 à 61103	61108		
- non dissociées	61109		
Locations non permanentes de véhicules	6111		
- de camions et camionnettes	61110		
- de voitures	61111		
- de roulettes et matériel roulant spécifique	61112		
- de bus et minibus	61113		
- d'autres véhicules que 61110 à 61113	61118		
- non dissociées	61119		
Carburants	6112		
Maintenance, réparation et entretien des véhicules	6113		

Assurances transports, véhicules et passagers, assistance	6114
Transports publics, trains, tram, bus, vélos publics	6115
Transports routiers, aériens, maritimes, déménagements	6116
Remboursement de frais de transports pour missions	6117
Autres frais de transport et de véhicules, parking, péages	6118
Frais non dissociés de véhicules et de transports	6119
Postes et expéditions	6120
Télécommunications et NTIC	6121
Imprimés, enveloppes, fournitures & consommables de bureau	6122
Duplications, photocopies extérieures, encres et papiers photocopieuses	6123
Petit matériel, accessoires et petit mobilier de bureau	6124
Secrétariat social, frais de gestion chèques-repas et autres services sociaux	6125
Frais de dépôts et publications, documents administratifs	6126
Autres assurances pour responsabilité et risques divers	6127

Tickets, imprimés de ticketterie, bracelets et badges	6128		
Autres frais et frais non dissociés d'administration	6129		
	Codes	Exercice	Exercice précédent
Impressions pour promotion, publicité et relations publiques	6130		
Impressions d'un périodique d'information & de promotion	6131		
Achats d'espaces publicitaires & échanges promotionnels - papier	6132		
Achats d'espaces publicitaires & échanges promotionnels - autres médias	6133		
Traiteur, alimentation, boissons, restaurant, per diem "repas"	6134		
Frais d'accueil et décoration	6135		
Hôtels, hébergements, per diem "nuitées"	6136		
Locations et charges des stands et salons professionnels	6137		
Autres frais de promotion, publicité et relations publiques	6138		
Frais non dissociés de promotion, publicité et relation publiques	6139		
Documentation générale et agences de presse	6140		

Achats et inscription à des formations pour le personnel	6141		
Accès à des services et manifestations pour visionnement	6142		
Achats et locations de documentation & études culturelles	6143		
Droits d'accès à des manifestations ou des activités	6144		
- des activités culturelles	61440		
- des activités sportives	61441		
- des activités de loisirs	61442		
Autres achats et locations pour animations, débats & formations	6150		
Autres achats et locations pour des expositions	6151		
Achats de spectacles, programmes & manifestations	6152		
- de spectacles vivants	61520		
- de spectacles mécanisés	61521		
- de programmes télévisuels et NTIC	61522		
- commandes de programmes télévisuels et NTIC	61523		
- autres spectacles, programmes & manifestations	61528		

- spectacles, programmes & manifestations non dissociés	61529		
Autres frais des éditions	6153		
- sur support papier	61530		
- sur support audio & vidéo	61531		
- sur support multimédia	61532		
- sur d'autres supports	61533		
- frais des éditions non dissociés	61534		
Achats, locations & production de matériels pédagogiques	6154		
Autres frais de conservation et restauration	6155		
Autres frais de production d'autres biens & objets culturels	6158		
Autres frais de production d'autres biens & objets	6159		
	Codes	Exercice	Exercice précédent
Autres achats & locations de matériels artistiques & techniques	6160		
- de décors	61600		

- de costumes	61601		
- d'accessoires	61602		
- de perruques et maquillages	61603		
- de matériels d'orchestre	61604		
- de prise de vues, développement & de montage	61605		
- de petit matériel, outillage & vêtements du travail	61606		
- d'autres matériels artistiques que 61600 à 61606	61607		
- d'autres matériels techniques que 61600 à 61606	61609		
Apports versés à titre de coproduction	6161		
Rétrocessions de recettes de coproduction	6162		
Droits d'auteurs, prix & subsides attribués	6163		
Droits d'auteurs attribués en vue de la création d'une œuvre	61630		
Droits de suite, de diffusion & d'exécution d'œuvres	61631		
Droits attribués en vue de la reproduction d'œuvres	61632		
Prix à des écrivains, des savants ou des artistes	61633		

Subsides à des écrivains, des savants ou des artistes	61634		
Reprobel	61635		
Autres droits, prix et subsides attribués que 61630 à 61635	61639		
Commissions de régie publicitaire	6168		
Autres frais de production, de diffusion et d'exploitation	6169		
Personnel intérimaire et personnel mis à disposition	617		
Rémunérations, primes et pensions hors contrat de travail	618		
Autres rétributions & indemnités	619		
Indemnités pour activités de volontariat	6190		
Petites indemnités d'artistes	6191		
Chèque A.L.E.	6192		
Rétribution de tiers & prestations culturelles polyvalentes ou spécialisées	6193		
Rétribution de tiers & prestations artistiques	6194		
Rétribution de tiers & prestations d'administration & gestion	6195		

Rétribution de tiers & prestations de recherche, d'étude, d'analyse & d'information, en ce compris le journalisme	6196		
Rétribution de tiers & prestations de formation	6197		
Rétribution de tiers & prestations techniques	6198		
Rétribution de tiers & autres prestations que 6190 à 6198	6199		
	Codes	Exercice	Exercice précédent
Rémunérations, charges sociales et pensions (+) (-)	62		
Rémunérations et avantages sociaux directs	620		
Administrateurs ou gérants	6200		
Personnels de direction	6201		
Personnels employés	6202		
Personnels ouvriers	6203		
Autres membres du personnel sous autres statuts	6204		
Personnels sous statut d'artistes salariés	6205		

Cotisations patronales d'assurances sociales	621		
Primes patronales pour assurances extra légales	622		
Autres frais de personnel	623		
Assurances loi	6230		
Déplacements du personnel & abonnements sociaux	6231		
Médecine du travail et service médical	6232		
Chèques-repas	6233		
Service social, cadeaux de circonstances, divers	6234		
Provisions pour pécules de vacances	6235		
Autres frais de personnel que 6230 à 6235	6239		
Pensions de retraite et de survie	624		
- pour les administrateurs ou gérants	6240		
- pour le personnel	6241		
Amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques	63		
Amortissements et réductions de valeurs sur frais			

	d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630		
	Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours			
	d'exécution et sur créances commerciales, dotations (reprises)	631/4		
	Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises)	635/8		
Autres charges d'exploitation		64		
	Charges fiscales d'exploitation	640		
	Moins-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles	641		
	Moins-values sur réalisations de créances commerciales	642		
	Dons	643		
	Cotisations et redistributions vers une association apparentée	644		
	Cotisations à des organismes tiers (fédérations professionnelles, ...)	6440		
		Codes	Exercice	Exercice précédent
	Cotisations à des associations apparentées	6441		
	- de niveau international	64410		

	- de niveau national ou communautaire	64411		
	- de niveau régional	64412		
	Redistributions vers des associations apparentées	6442		
	- de niveau international	64420		
	- de niveau national ou communautaire	64421		
	- de niveau régional	64422		
	- de niveau local	64423		
	- vers d'autres associations apparentées	64424		
	Charges d'exploitations diverses et autres que 640 à 644	648		
	Charges portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649		
Bénéfice ou perte d'exploitation (+) (-)		9901		
Produits financiers		75		
Charges financières		65		
Bénéfice ou perte courante (+) (-)		9902		
Produits exceptionnels		76		

Charges exceptionnels

66

Bénéfice ou perte de l'exercice (+) (-)

9904

Vu pour être annexé à l'arrêté fixant les critères et modalités d'octroi des subventions de fonctionnement aux médias de proximité.

Bruxelles, le 13 octobre 2022

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre-Président,

Pierre-Yves JEHOLET

La Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des Femmes

Bénédicte LINARD